

Couverture : Cédric LACHEREZ

Syntaxe & Sémantique

4

Valence : perspectives allemandes

*Sous la direction de
Peter BLUMENTHAL et Peter KOCH*

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction,
sous quelque forme que ce soit, réservés pour tous pays.

*Responsables de la revue :
Jacques FRANÇOIS et Nicole LE QUERLER*

ISSN : 1623-6742
ISBN : 2-84133-170-9
© 2002. Presses universitaires de Caen
14032 Caen Cedex – France

CRISCO

Centre de recherches inter-langues
sur la signification en contexte

Il ne me faut plus nule rien Changement sémantique, métataxe et réanalyse¹

Peter KOCH

Université de Tübingen – Institut des langues romanes
peter.koch@uni-tuebingen.de

Summary: Peter Koch's starting point is the observation of a spectacular linguistic change in the field of verbs, i. e., the passage from Old French (OF) *fallir* « to lack, to miss » (e. g. *ci ne failient li baing*) to Modern French (MF) *falloir* « to be needed » (e. g. *il me faut de l'argent*). From a point of view which is valential and typological as well as cognitive he reconstructs in detail the metataxis which occurred on the syntactic level (syntactic floating, subject > DO depersonalization) as well as the metonymic change which took place at the level of lexical meaning. The notion of « reanalysis » has proved to be very useful in the understanding of the forces which directed this change – provided that it is assumed that reanalysis has a semantic-pragmatic basis. Koch finishes the study by discussing the phenomena described in the broader context of the syntactic tendencies of MF. This contribution shows the importance of the distinction between the syntactic, semantic-propositional and informative levels and their interaction.

1. Problématique

Le sujet et l'objet semblent constituer deux sphères distinctes. Qui plus est, le complément d'objet direct se définit surtout par son opposition au sujet, notamment dans des phrases hautement transitives comme la suivante² :

(1 – français moderne) *Alfred_S frappe Bernard_{COD}*.
(exemple préféré de L. Tesnière)

Même dans le cadre d'une approche valencielle (ou « actantielle »), on admettrait, de nos jours, que le sujet est, certes, un actant du verbe, mais un actant assez particulier qui se détache nettement des autres³. Si l'on observe quelquefois des processus variationnels ou diachroniques

1. Je remercie Marie Rose Schoppmann de la révision stylistique du présent article.
2. Dans ce qui suit, je me sers des abréviations suivantes pour noter les catégories d'actants et de circonstants : S = sujet ; COD = complément d'objet direct ; COI = complément d'objet indirect ; COO = complément d'objet oblique (accompagné d'un indice pour le cas ou la préposition : COO_{abl}, COO_{dat}, etc.) ; CLoc = complément locatif ; CC = complément « circonstant » (de mode, de lieu, de temps, etc.).
3. Cf. Lazard 1994a, p. 100-103 et Lazard 1998, p. 19-21.

de passage entre différentes catégories d'actants, cela paraît se produire plutôt à l'intérieur de la zone « objectale » :

(2a – français moderne) *Les ouvriers ont chargé la péniche*_{COD}
*de charbon*_{COO_{de}}.

(2b – français moderne) *Les ouvriers ont chargé du charbon*_{COD}
*sur la péniche*_{C_{Loc}}.

(3a – français moderne) *Parler de problèmes*_{COO_{de}} *politiques*.

(3b – français moderne) *Parler politique*_{CC⁴}.

Il est beaucoup plus rare de trouver des « roques » entre sujets et objets, mis à part évidemment certains mécanismes grammaticaux tels que le passif ou la causativisation. Mais le type de passage entre sujet et objet qui m'intéresse dans ce qui suit ne se réduit nullement à une régularité grammaticale. Voici un premier exemple :

(4a – ancien français) *Li torel s'em partoient a tant [...] Et quant il revenoient, si en falloient li plusors*. < ... il en manquait la plupart >

La Queste del Saint Graal, p. 149, 24-25

(4b – français moderne) *Il nous faut de l'argent*_{COD}.

En ancien français, le verbe *falir* (*faloir*), qui signifiait « manquer », était accompagné d'un actant sujet exprimant le phénomène qui manque. En français moderne, par contre, *falloir*, qui signifie désormais « être l'objet d'un besoin », est accompagné d'un COD exprimant le phénomène dont il est besoin⁴.

2. Scénarios conceptuels et impersonnel

Le verbe est une partie du discours particulièrement apte à verbaliser des scénarios qui correspondent à notre conceptualisation ou perception d'états de choses⁵. On peut représenter la structure conceptuelle d'un tel scénario comme ceci :

4. Analyse selon Busse & Dubost 1983, s.v. *parler*. Cf. aussi l'article de Krötsch et Oesterreicher dans ce volume.

5. Pour d'autres exemples de « roques » actantiels : cf. Koch 1991, p. 296-299 ; 1995, p. 128-133 ; 2001b, p. 73-77 ; Waltereit 1998, p. 63-88.

6. Pour la notion de « scénario » (anglais *frame*), courante en sémantique cognitive, cf. Fillmore 1975 et 1985 ; Barsalou 1992 ; Taylor 1995, p. 87-92 ; Ungerer & Schmid 1996, p. 205-217 ; Koch 1999a, p. 144-153 ; Blank 2001, p. 57-65.

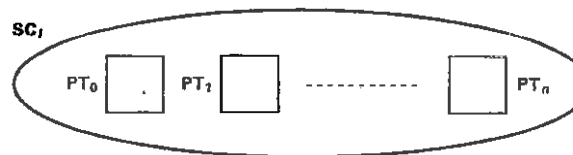


Figure 1 : Structure d'un scénario correspondant à un état de chose

Le scénario SC_i qui conceptualise un état de choses ET_i comprend virtuellement un certain nombre de participants PT₀... PT_n. Le verbe *donner*, par exemple, exprime un scénario conceptuel qui comprend trois participants plus ou moins saillants :

(6 – français) *Jean₁ donne une pomme₂ à son fils₃*.

Mais la conceptualisation effectuée par un scénario peut aussi se passer de tout participant, comme dans l'exemple suivant :

(7a – français) *Il pleut*.

Du fait que *il* ne peut être substitué par aucun autre élément, il ne constitue pas le « substitut » d'une classe d'éléments susceptible de désigner des participants (comme c'est normalement le cas de pronoms tels que *il*, *elle*, etc.), et il ne désigne donc aucun participant⁷. Le scénario exprimé dans (7a) ne contient, par conséquent, pas de participant PT. Bien sûr, l'état de choses conceptualisé et exprimé dans (7a) peut également être conceptualisé de manière différente, à savoir à travers un scénario SC_i qui contient un participant PT₁, réalisé au niveau syntaxique, par exemple par un actant sujet⁸ :

(7b – russe) *id'or dožd'*. < il pleut > ; littéralement : < va pluie >

(7c – chinois) *niān lēng le / niānqì lēng le* < il fait froid > ;
littéralement : < ciel refroidir final > / < temps refroidir final >

Sera considéré comme « impersonnel »⁹ tout verbe qui ne possède pas d'actant sujet ou bien qui a un actant sujet « vide », en ce sens que le verbe est accompagné d'une marque de sujet – obligatoirement de troisième personne (pronom et/ou désinence) – qui ne correspond à

7. Cf. Creissels 1991, p. 52. Cf. aussi *infra*, tableau I, note.

8. Cf. Lambert 1998, p. 310 et Chang 1994, p. 37.

9. Si je maintiens ici la dénomination traditionnelle d'« impersonnel » bien qu'il soit plus logique de parler de « asubjectal » (cf. Creissels 1991), ce n'est que pour des raisons pratiques : j'aurai besoin, plus bas, du terme de « dépersonnalisation » qui est tout simplement plus commode que le terme – au fond plus exact – de « désubjectalisation ».

aucun participant PT_0 , comme dans l'exemple (7a). Sur cette base, même un verbe biactantiel comme le français *fallor* dans (4b) peut être considéré comme impersonnel : *de l'argent* est un COD, *nous* est un COI tandis que *il* constitue une marque de sujet « vide ».

3. Actant H

On se demandera si un changement radical comportant un passage du sujet à l'objet tel qu'on l'observe dans l'exemple (4) est le résultat de l'évolution diachronique idiosyncrasique d'un verbe particulier ou s'il s'agit d'un processus en quelque sorte « naturel ». Pour en juger, il est utile de se rappeler que beaucoup de langues, dont des langues caractérisées par un ordre SV(O) plutôt strict, n'admettent, en principe, l'ordre VS qu'avec les verbes présentatifs¹⁰. Une langue romane « moyenne » a exactement cette particularité d'observer, *grosso modo*, l'ordre SV(O), mais de prévoir VS pour l'emploi non marqué d'un verbe présentatif. L'ancien français était une langue de ce type (ce qui explique la possibilité des VS dans (4a) ; quant au français moderne, voir *infra* tableau III, 5). Comme l'italien est une langue romane moyenne dans ce sens, elle aussi arrange ses phrases existentielles non marquées selon le schéma VS :

(8a – italien) *C'erano dei contadini*. < Il y avait (là) des paysans. >

L'accord avec le verbe *sono* (pluriel) prouve que *molti contadini* est un sujet, postposé, il est vrai, à cause de son statut rhématique (cf. aussi *Wörterbuch der italienischen Verben*¹¹, s.v. *essere* (2) : *esserci*). On peut représenter le scénario correspondant comme suit :

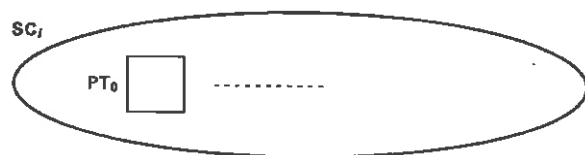


Figure 2 : Scénario d'un état des choses existentiel

Or, il se trouve que dans des variétés orales de l'italien l'accord disparaît dans ce type de phrases¹² :

(8b – italien) *C'era dei contadini*.

10. Cf. notes 54 et 57.

11. Blumenthal & Rovere 1998.

12. Cf. Berruto 1985, p. 128 et Koch & Oesterreicher 1990, p. 188.

Comme l'anglais possède une tournure très semblable pour exprimer l'existence (exemple (9a))¹³, on ne sera pas étonné de découvrir le même phénomène dans certaines variétés – plutôt orales – de l'anglais (exemple (9b))¹⁴ :

(9a – anglais) *There are lions in Africa.*

(9b – anglais) *There is lions in Africa.*

Mais comment classer les actants *molti contadini* dans (8b) et *lions* dans (9b) ? Pour répondre à cette question, nous pouvons nous appuyer sur les observations de Lazard¹⁵ concernant les constructions existentielles et « présentatives ». Si le participant central (et souvent unique) PT_0 – entité présentée ou dont l'existence est affirmée – s'exprime, dans beaucoup de langues et avec bon nombre de verbes, indéniablement par un sujet (cf. exemple (8a)), il n'en est pas moins vrai que, dans différentes langues et avec certains verbes, la réalisation syntaxique de PT_0 n'a pas tout à fait les propriétés d'un sujet sans correspondre pour autant à un COD pur et simple. Lazard emploie l'étiquette d'« actant H » pour couvrir une zone de transition entre les propriétés du sujet et celles de l'objet dans la description des participants PT_0 des verbes/constructions existentiels ou présentatifs. Cette approche présuppose une définition « prototypicale » des fonctions syntaxiques de sujet et de COD en italien telle qu'elle est esquissée dans le tableau I, ci-après, de manière, certes, incomplète, mais suffisante pour notre propos¹⁶.

Le fait que *dei contadini* ne régit pas l'accord du verbe (2), a deux répercussions sur d'autres critères :

– Au niveau du critère 1, *dei contadini* ne correspond en aucun cas au sujet en tant que classe d'actants obligatoire dans toute phrase italienne, ne serait-ce que comme marque formelle auprès du verbe¹⁷. Quelle que soit la classe d'actants à laquelle corresponde

13. Cf. note 19.

14. Cf. Bolinger 1977, p. 116 ; Lazard 1994b, p. 12 ; Faarlund 1998, p. 191, note 8.

15. Lazard 1994b et 1998, p. 67-73.

16. Cf. les listes des propriétés subjectales et objectales en français proposées par Lazard (1994a, p. 84-89 et 101-102 ; Lazard 1994b, p. 7-8) et l'adaptation de la description actantielle du français à l'italien (Lazard 1998, p. 129). Notons que la prototypicalité en jeu dans les définitions du tableau I n'est pas une prototypicalité concernant la conceptualisation de notre savoir extralinguistique quotidien (comme pour des concepts du type oiseau, fruit, meuble, etc., exemples emblématiques de la linguistique cognitive), mais une prototypicalité concernant la conceptualisation métalinguistique des résultats d'une étude de linguistes, ce qui est une chose bien différente (cf. Koch 1998).

17. « Obligatoire » se rapporte ici au statut du sujet (ou du moins de sa marque formelle) au niveau de la phrase en tant qu'entité syntaxique abstraite et non pas au

Tableau I : Propriétés d'un sujet et d'un COD prototypiques en italien

Italien	Sujet	COD
1	obligatoire du moins au niveau syntaxique ¹	non obligatoire
2	régit l'accord du verbe	ne régit pas l'accord du verbe
3	représenté par les désinences du verbe	représenté par les clitiques personnels de la série <i>mi, ti, lo, la, ci, vi, li, le, ne</i>
4	marqué par aucun relateur	marqué par aucun relateur
5	précède le verbe	suit le verbe

- a. Cela veut dire qu'une marque formelle de sujet est obligatoire, dans toutes les phrases, auprès du verbe (« désinence personnelle »), même dans les phrases du type italien *piove* « il pleut », où la marque formelle ne peut être substituée par aucun autre élément et ne constitue donc pas le « substitut » d'une classe d'éléments susceptible de désigner des participants PT (cf. § 2.). Du point de vue typologique, cette particularité actantielle distingue des langues comme l'italien (mais aussi le français : cf. exemple (9a)) d'autres langues comme le tahitien qui connaît des constructions du type *'ua ao* « il fait jour », dépourvues de toute marque formelle d'actant (*'ua* = marque aspectuelle; *ao* « jour »); cf. Lazard 1994a, p. 69 et 140.

dei contadini, elle n'est certainement pas obligatoire dans toute phrase italienne (trait commun avec le COD, mais aussi avec d'autres classes d'actant.

- Au niveau du critère 3, *dei contadini* (au pluriel) n'est pas représenté par les désinences du verbe (au singulier) et ne constitue donc pas un sujet. Quant à la substitution par les clitiques personnels de la série *mi, ti, lo*, etc. caractérisant le COD, elle n'est pas directement applicable à la phrase (8b), sauf pour le clitique italien *ne* (cf. exemple (8c)), où elle est pourtant inopérante puisque *ne* a l'inconvénient de substituer des COD aussi bien que des sujets postverbaux¹⁸. Quand on change cependant le type

niveau de la valence d'un verbe particulier comme italien *esserci* « y avoir » (où, indépendamment de son statut de sujet, de COD ou autre, un syntagme du type *molti contadini* est effectivement obligatoire; même dans une phrase comme l'italien *C'è* « Il y en a/Il/elle est là », on reconnaît la présence d'une marque de sujet amalgamée avec le lexème verbal dans la forme Ø).

18. Cf. Lihn Jensen 1986; Koch 1994b, p. 10; Koch 1995, p. 129 et note 58.

référentiel du PT₀ de (8b), comme dans (8d), il en ressort de manière univoque, que *i contadini* n'est pas un COD. Par rapport au critère 3, l'actant exprimant PT₀ dans (8b) n'est donc ni un sujet, ni un COD.

(8c – italien) *C'era dei contadini.* ⇒ *Ce n'era.*

(8d – italien) *C'era i contadini.* ⇒ **Ce li era.*

Somme toute, *molti contadini* dans (8b) ressemble plutôt à un COD par rapport aux critères 2 et 5 et n'est du moins pas en contradiction avec le critère 1 pour le COD; il est neutre par rapport à 4 et ne correspond ni à un sujet ni à un COD par rapport à 3. Il se rapproche donc plutôt du COD sans constituer un COD prototypique.

Quant à l'exemple anglais (9b), on est même allé jusqu'à considérer un syntagme nominal du type *lions* comme un vrai COD¹⁹.

4. Ancien français *faillir* « manquer »

Nous avons vu que dans le domaine des verbes existentiels ou présentatifs à PT₀ rhématique et postverbal, différentes langues connaissent des flottements entre le sujet et le COD. Or, le verbe ancien français *faillir* qui avait attiré notre attention (exemple (4)) était, dans une de ses anciennes acceptions (« manquer = ne pas exister »)²⁰, originellement un verbe d'existence en ce sens qu'il niait l'existence d'un participant PT₀ (dans les exemples qui suivent, la négation de l'existence est, à son tour, niée dans une litote) :

(10a – ancien français) *Sachiez, ci ne failent li baing Ne chose qu'a dame covaingne.*

Clig., v. 5584 [*Altfranzösisches Wörterbuch*²¹, s.v. *faillir*, col. 1611]

19. Cf. Lazard 1994b, p. 12-14. Je n'entrerai pas ici dans les détails concernant le statut de l'anglais *there* dans (9b), qui est considéré couramment comme le vrai sujet (cf. par exemple Lakoff 1987, p. 468-469 et 546-549, et l'interprétation plus souple proposée par Lazard). Il est peut-être plus fructueux de s'interroger sur d'éventuels processus de figement dans l'anglais *there is*. Givón (1984-1990, vol. I, p. 206-208; vol. II, p. 744-746) parle de « grammaticalisation » d'une particule *there's* ne servant qu'à introduire dans le discours le sujet indéfini d'un autre verbe (cf. l'anglais *There's a guy there who is waiting*). S'il y a eu grammaticalisation ici, elle est certainement précédée d'un processus de lexicalisation de *there is/are* en tant que phraséologisme à pleine valeur lexicale – évolution qui rappelle à bien des égards ce qui s'est passé dans le cas de l'italien *c'è/ci sono* (cf. Koch 1999b, p. 293-294).

20. Nous n'aborderons pas ici les acceptions « manquer à » et « faire défaut, s'arrêter » dont provient, à travers une scission lexicale, le verbe *faillir* du français moderne (cf. Leicht 1908, p. 40-63; *Dictionnaire historique de la langue française* 2000, s.v. *faillir* et *falloir*).

21. Tobler & Lommatzsch 1925 et suiv. Cité désormais AFW. Pour les abréviations des titres d'ouvrages, cf. la bibliographie de l'AFW.

(10b – ancien français) *M'ad doné palefrei et dras, n'i failleint nis li esperun.*
S'Thom. Epilog, v. 5839 [L'obler 1902, p. 214]

Pour juger du statut syntaxique d'un syntagme nominal en ancien francien, nous avons besoin, d'un tableau de critères analogue au tableau I pour l'italien²²:

Tableau II : Propriétés d'un sujet et d'un COD prototypiques en ancien français

Ancien français	Sujet	COD
1	obligatoire du moins au niveau syntaxique	non obligatoire
2	régit l'accord du verbe	ne régit pas l'accord du verbe
3	représenté par les désinences du verbe et, facultativement, par les pronoms personnels de la série <i>je, tu, il, elle, nos, vos, il, elles</i> ou bien par le pronom relatif <i>qui</i>	représenté par les clitiques personnels de la série <i>me, te, le, la, nos, vos, les</i> ou bien par le pronom relatif <i>que</i>
4	marqué par le cas sujet	marqué par le cas régime

Pour ce qui suit, le critère 1 constitue plutôt un cadre général qui ne fournira pas de base de décision dans chaque cas particulier. – Il est bien évident que le critère 4 devient de plus en plus fragile dans la mesure où la déclinaison bicasuelle – troublée dès les plus anciens textes – se désintègre au cours des siècles²³.

↳ D'après les critères du tableau II, *li baing...* dans (10a) et *li esperun* dans (10b) sont incontestablement les sujets respectifs de *failleint*.

22. Pour les problèmes qui se posent ici concernant l'accord (critère 2), le choix des formes casuelles (critère 4) et leur interaction en ancien français, cf. Buridant 2000, § 48, 53 (1.b. et 3.), p. 311-312 et 323. Quant à l'apparition du *il* dans les constructions « impersonnelles » cf. aussi *ibid.*, § 324 et 342. – Notons que le critère 5 du tableau I est inopérant ici puisqu'en ancien français, le sujet aussi bien que le COD peuvent, en principe, précéder ou suivre le verbe. Il se pose évidemment un problème de fréquences ici. Tant que l'ordre COD-V-S (qui se raréfie au cours de siècles) existe, le critère 5 n'est pas applicable. Dès que COD-V-S disparaît (et même si V-S subsiste), on peut appliquer 5. Cf. pour plus de détails : Schøsler 1984, p. 122-160; Marchello-Nizia 1995, p. 32-113; Buridant 2000, § 633-634.

23. Pour plus de détails cf. Schøsler 1984 et Buridant 2000, § 48 à 50.

La même analyse syntaxique vaut pour la phrase (4a). Avec l'acceptation exemplifiée dans (4a) et (10), le verbe *failir* connaît déjà certains flottements quant au statut syntaxique de l'actant exprimant PT₀, comme le montrent les exemples (11). Ces flottements sont dus, selon le cas, aux problèmes de l'accord (critère 2), du choix des formes casuelles (critère 4) et de l'apparition d'un sujet formel *il* (critère 3)²⁴.

(11a – ancien français) *Il n'i failloit ne fers ne clos.*

Yvain, v. 753 [Buridant 2000, § 53, 1.b et 3.a]

(11b – ancien français) *S'il y fault Pour oubliance ou par default Chose que je y dois (l. doie) avoir mès.*

Ov. Met., v. 137 [AFW, s.v. *failir*, col. 1611]

(11c – ancien français) *L'ordenement Or si bien fait qu'il n'i falloit noient.*

Enf. Og., v. 655 [AFW, s.v. *failir*, col. 1612]

Si le fait qu'il n'y ait pas d'accord au pluriel avec le verbe dans (11a) s'explique encore éventuellement par une règle d'accord très répandue, en ancien français, avec deux ou plusieurs sujets coordonnés, le critère 2 ne donne pas de résultats univoques pour (11b) et (11c) puisque *chose* est au singulier et *noient* n'a que la forme du singulier. Comme *il* est un indice du sujet, ne serait-ce que formel (critère 3), le statut de sujet de l'actant qui suit le verbe dans les exemples (11a) à (11c) pose pour le moins problème. Le critère 4, qui ne donne pas de résultats univoques pour (11b) et (11c) puisque *chose* et *noient* ne sauraient marquer l'opposition bicasuelle, est en conflit évident avec le critère 3 dans (11a) parce que *fers* et *clos* sont des formes du cas sujet. Somme toute, les actants exprimant PT₀ dans les exemples (11a) à (11c) ne sont pas des sujets prototypiques selon le tableau II, ce qui est plus net pour (11b) et (11c) que pour (11a). Tandis que, grâce au critère 4, l'on pourrait encore parler à la rigueur d'un sujet « moins prototypique » dans (11a), les actants en question, qui ne peuvent pas non plus être identifiés de manière univoque comme COD, flottent décidément dans la zone de transition de l'actant H (cf. § 3), intégrés dans une construction que l'on a pris l'habitude d'appeler « impersonnelle ». Notons que cette construction n'est pas du tout restreinte au verbe *failir*, mais s'observe également avec bien d'autres verbes en ancien français.

Le verbe *failir* peut subir un premier changement sémantique (métonymique)²⁵ au moment où on ajoute un deuxième participant PT₁

24. Cf. note 22.

25. Pour une base théorique du changement métonymique voir note 34.

(cf. fig. 1) qui dénote le bénéficiant de l'état de choses exprimé par le verbe. Souvent, il n'est plus alors question de la simple existence de PT₀, mais d'une relation de possession, de possession inaliénable, de partie-tout, etc.²⁶ entre un participant PT₁ (possesseur, bénéficiant, tout, etc.) et un participant PT₀ (*possessum*, bénéfice, partie, etc.). L'ancien français exprime le PT₁ par un COI et le PT₀, en principe, par un sujet. Du fait de la désintégration de la déclinaison bicasuelle, ce stade n'est pas nécessairement documenté à l'état pur dans les textes.

(12a – ancien français) *Riens que j'aie, ne vos faut.*

Erec, v. 638 [AFW, s.v. *fulir*, col. 1611]

(12b – ancien français) *Charles, chevalche! car rei ne fait clartet.*

Ch. Rol., v. 2454 [*ibid.*]

(12c – ancien français) *Cuers e joie me failloit.*

Joufr., v. 19 [*ibid.*]

(12d – ancien français) *Faillent nus dunc humes forsenez?*; traduction de la phrase latine *An desunt nobis furiosi?*

L'Rois, v. 85 [*ibid.*]

Dans (12a), *riens* obéit clairement aux quatre critères 2 à 4 pour le sujet selon le tableau II²⁷. La même chose vaut, en principe, pour *clartet* dans (12b), à condition que l'on veuille admettre cette forme comme cas sujet (critère 4)²⁸. Dans (12c), *cuers e joie* remplit les

conditions 3 et 4 (*cuers*) pour le sujet. L'accord (critère 2) paraît suivre les mêmes règles que dans le cas (11a). Dans (12d), *humes forsenez* remplit les conditions 2 et 3 pour le sujet. Par rapport au critère 4, les formes du cas régime au pluriel ne confirment pas le statut de sujet. Malgré ces complications, les PT₀ constituent *plutôt* des sujets dans (12c) et (12d).

Tout en restant dans le domaine de la même acception de *fulir*, on observe aussi des flottements plus sérieux, analogues à ce que l'on a vu dans (11b) et (11c):

(13 – ancien français) *E! las, con je sui disiteus!* [puis le locuteur change d'avis]

Il ne me faut plus nule rien.

Du garçon et de l'aveule, v. 18 [cité par Damourette & Pichon 1930-1971, vol. IV, p. 509]

Pour *nule rien* dans (13), le critère 2 ne donne pas de résultat univoque puisque *rien* est au singulier (la forme du pluriel étant non pas inexistante (19b), mais plutôt rare). Comme *il* est un indice du sujet, ne serait-ce que formel (critère 3), le statut de sujet de *nule rien* prête à discussion. Le critère 4 ne donne pas de résultat univoque puisque la forme *rien* est ambiguë du point de vue casuel²⁹. Tout comme dans les cas (11b) et (11c), *nule rien* ne peut pas non plus être identifié ici de manière univoque comme COD et flotte dans la zone de transition de l'actant H, intégré dans une construction dite « impersonnelle ».

5. Le scénario de départ

Munis des informations que nous fournissent les exemples (4a) et (10) à (13) sur la syntaxe et la sémantique de l'ancien français *fulir*, nous pouvons sans trop de problèmes poursuivre le chemin de l'évolution diachronique de ce verbe. En mettant l'accent sur celle des acceptions de *fulir* qui correspond au concept de l'existence (exemples (5a), (10) et (11)), Tobler explique le sens du verbe sur la base de

l'idée de l'absence de quelque chose là où sa présence serait cependant requise, donc l'idée de carence³⁰.

Bédier 1927, p. 322, s.v. *clartet*). Un mot comme *citet*, qui appartient à la même classe de noms, y apparaît deux fois comme sujet (5 et 917), toujours représenté par la forme *citet* (cf. *ibid.*, 322, s.v. *citet*).

29. Cf. note 27.

30. Tobler 1902, p. 214: « Vorstellung [...] des Nichtdaseins, wo das Dasein doch erforderlich wäre, also des Mangels ».

26. Par *possession*, j'entends ici la relation sémantique exprimée dans une phrase comme *Jean₁ a une voiture₀* (cf. Koch 1981, p. 267-271; il ne s'agit donc pas de « possession » en tant que dimension opérationnelle du langage telle que l'a définie Seiler 1983). En sémantique lexicale, on observe fréquemment des rapports de changement sémantique et de polysémie entre les expressions de cette relation de possession (aliénable) et d'autres relations comme la possession inaliénable, la relation partie-tout, etc. (à propos des problèmes sémasiologiques et onomasiologiques de la notion de « possession », cf. Jacob, à paraître). Comme le montreront les exemples qui suivent, le changement sémantique de *fulir* dont il est question ici peut impliquer l'une ou l'autre de ces relations apparentées.

27. Rien ne nous empêche, en effet, de considérer *riens* comme un cas sujet tout à fait « régulier », ce qui correspondrait au critère 4. Rappelons que *rien* n'est accompagné d'un -r du cas sujet qu'occasionnellement (et parfois aussi quand il s'agit d'un COD; cf. Buridant 2000, § 610). Ce manque de systématisme nous empêche justement de décider à propos du critère 4 pour *nule rien* dans (13) et (14).

28. Face à l'existence – théorique – d'une forme de cas sujet *clartet* (en cours de disparition), il reste cependant quelque incertitude à propos du critère 4. (12b) serait, le cas échéant, la seule occurrence du cas sujet de *clartet* dans la *Chanson de Roland*; la seule occurrence de la forme *clartet* (2502) est un pluriel du cas régime (cf.

Effectivement, les contextes dans lesquels on emploie ce verbe évoquent souvent un scénario³¹ prototypique SC. Dans les exemples cités précédemment, on trouve, entre autres, les scénarios suivants : un troupeau de taureaux (exemple (4a)), la dame (de la cour) (exemple (10a)), le palefroi (exemple (10b)), l'œuvre littéraire (exemple (11b)), l'équitation dans une bataille (exemple (12b)), une condition de vie décente (exemple (13a)), le combat (défense/assaut) (exemple (13b)). Pour chaque scénario, il y a un ou plusieurs éléments E qui sont pris en considération dans le contexte du verbe : le nombre de taureaux (exemple (4a)), les bains (exemple (10a)), les éperons (exemple (10b)), etc. On représentera cela comme suit :

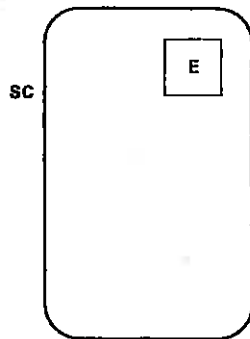


Figure 3 : Scénario et élément

Dans la forme positive, *falir* peut signaler le décalage entre un scénario réel SC_R , où E n'est pas présent, et un scénario virtuel SC_V , où E_V est considéré comme présent (exemples (11b), (12c) et (12d)); dans la forme négative – très fréquente dans les exemples –, le verbe confirme la conformité d'un scénario réel SC_R contenant E_R avec le scénario virtuel SC_V contenant E_V (exemples (10a), (10b), (11a), (12a), (12b) et (13)). Dans les exemples (4a) et (10) à (13), *falir* conceptualise une perspectivisation qui – en termes gestaltistes³² – présente, d'une part, SC_R et E_R comme « figure » et, d'autre part, SC_V et E_V comme « fond » (en couleur grise). Le verbe *falir* exprime donc une espèce de « métascénario » SC_i opérant sur un scénario réel et un scénario virtuel :

31. À propos de la notion de « scénario », voir note 6.

32. Cf. par exemple Wertheimer 1922-1923 ; Köhler 1947 ; Metzger 1986.

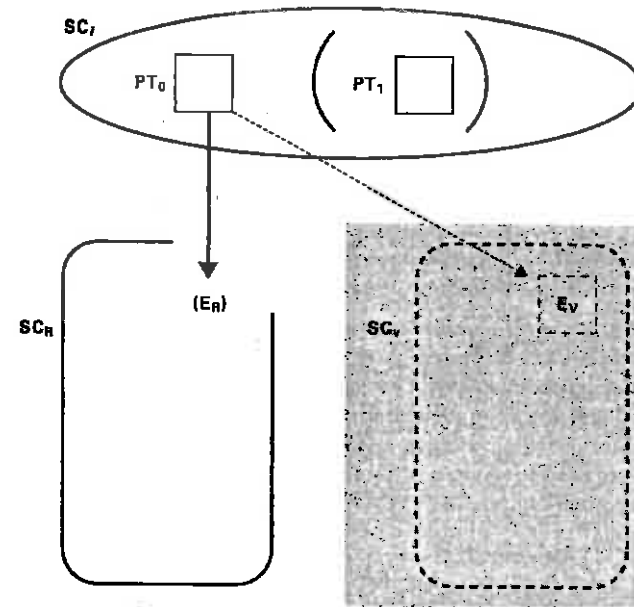


Figure 4 : Métascénario correspondant à manquer

C'est le participant PT_0 de *falir* qui est identifié avec E dans chacun des deux scénarios SC_R et SC_V : (10a) *li baing...*, (10b) *li esperun*, (11a) *fers/clos*, (11b) *chose*, (11c) *noient*, (12a) *riens*, (12b) *clartet*, (12c) *cuers e joie*, (12d) *humes forsenez*, (13) *nule rien*. La présence ou non d'un participant PT_1 (entre parenthèses dans la figure 4) dépend essentiellement du domaine conceptuel auquel appartient SC_i (cf. § 4) ; PT_1 est très fréquent dans les domaines de la possession et de la possession inaliénable : (12a) *vos*, (12b) *tei*, (12c) *me*, (12d) *nus*, (13) *me*.

Dans la proposition qui contient *falir*, le scénario réel SC_R apparaît souvent sous forme d'un élément déictique (*ci*, *y*), notamment quand SC_i concerne l'existence, par exemple dans (10a), (10b), (11a), (11b), (11c). Dans certains cas, c'est une proposition du contexte qui contient une expression se référant explicitement à SC_R : (10b) *palefrei* (en tant qu'expression référentielle), (11c) *ordenement*, (13) *disiteus* (*e negativo*).

6. Une métonymie-auditeur

Quant au scénario virtuel SC_R, il peut, lui aussi, apparaître dans une proposition du contexte : (10a) *dame*, (10b) *palefrei* (par rapport à sa valeur conceptuelle), etc. Ce n'est pas par hasard que ces références à un scénario virtuel SC_V portent quelquefois une modalité déontique : (10a) *qu'a dame covaingne*, (11b) *que je y doie avoir mis*. L'exemple le plus frappant est certainement le suivant :

(14 – ancien français) *vëoir pëust on Armez deus chevaliers tresbien ; Car il n'i failloit nule rien C'a pseudomme doie faillir Pour defendre et pour asaillir.*

Escan., v. 3655 [AFW, s.v. *failir*, col. 1612]

La première occurrence de *failir* dans (14), *il n'i failloit nule rien*, correspond à la perspective représentée dans la figure 4. Par contre, sa deuxième occurrence, *c'a pseudomme doie faillir*, n'est autre que le noyau d'une proposition du contexte qui se réfère à SC_V dans une modalité déontique. Tobler décrit de manière tout à fait perspicace le changement sémantique qu'a dû subir *failir* pour que sa sémantique puisse être exploitée comme dans (14) :

Par la suite, [...] l'idée de l'absence qui doit apparaître pourtant comme si essentielle va connaître un recul alors que l'idée de quelque chose qui est nécessaire commence à prédominer.³³

Nous assistons effectivement à un effet figure/fond, à une reperspectivisation par rapport à la figure 4 : comme le montre la figure 5, *failir* peut aussi présenter, d'une part, SC_V et E_V comme « figure » et, d'autre part, SC_R et E_R comme « fond » (en couleur grise). Par là même, on passe de l'acception « manquer » à l'acception modalisée « être l'objet d'un besoin ». Ce type d'effet figure/fond, basé sur la contiguïté entre SC_R et SC_V correspond à ce que l'on appelle, dans la terminologie traditionnelle, un changement « métonymique »³⁴.

On peut très bien imaginer que ce changement métonymique se soit produit dans des phrases du type (13), où une interprétation selon la figure 4 (« il ne me manque plus rien ») est tout aussi possible qu'une

interprétation selon la figure 5 (« je n'ai plus besoin de rien »)³⁵. Cet exemple démontre très bien le mécanisme pragmatique en jeu ici (fig. 6)³⁶.

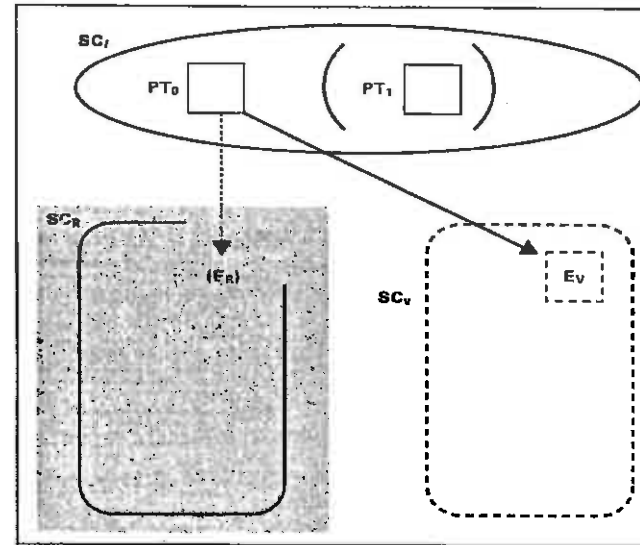


Figure 5 : Métascénario correspondant à être l'objet d'un besoin

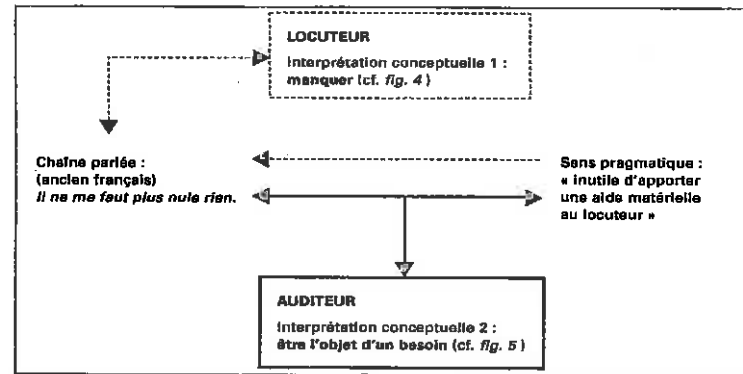


Figure 6 : Métonymie-auditeur manquer → être l'objet d'un besoin

33. Tobler 1902, p. 214 : « Weiterhin tritt nun [...] die Vorstellung des Nichtda-seins, die doch so wesentlich scheinen muss, in den Hintergrund, und wird die des Erforderlichseins die vorherrschende ».
 34. Cf. Leicht 1908, p. 55. Rickard parle effectivement de « contiguity of the two shades of meaning » (Rickard 1970, p. 66). Quant à la reconstruction de la métonymie en termes de contiguïté et comme effet figure/fond, cf. Koch 1996b, p. 236, Koch 1999a, p. 151-157 et Koch 2001a, p. 202-204, ainsi que Blank 1997, p. 232-243 et Blank 2001, p. 81-89.

35. Cf. Damourette & Pichon 1930-1971, vol. IV, p. 509 et Rickard 1970, p. 66.
 36. Cf. Derges & Waltereit 2001, Derges 2001, chap. 7, Koch 1999a, p. 155-156 et Koch 2001a, p. 225-230.

Un auditeur qui entend la chaîne parlée (ancien français) *Il ne me faut plus nule rien*, située dans un contexte extralinguistique, saisira son sens pragmatique, par exemple « inutile d'apporter une aide matérielle au locuteur ». Si le locuteur a voulu engendrer ce sens pragmatique (en partant d'une interprétation conceptuelle *manquer*, conforme à la tradition linguistique, cela n'empêche pas que ce même sens pragmatique et la même chaîne parlée soient parfaitement compatibles avec une interprétation conceptuelle différente, être l'objet d'un besoin, que l'auditeur crée à travers un effet figure/fond non encore prévu par la tradition linguistique :

Comme c'est l'auditeur qui déclenche ce changement métonymique, on pourrait parler de « métonymie-auditeur » et opposer ce type à la « métonymie-locuteur » où c'est le locuteur qui, à un moment donné, transgresse la tradition linguistique en employant un mot différemment pour quelque raison que ce soit. Dans le cas (15), par exemple, c'est probablement le besoin d'une « solution pratique » qui a amené un locuteur quelconque à créer le nouvel emploi causatif de *descendre* (exemple (15b)) en ajoutant un participant agent et en changeant la valence du verbe³⁷ :

(15a – latin) *Marcus ex equo descendit.*
(français) *Marc descend du cheval.*

(15b – français) *Marc descend les meubles du camion.*

Une augmentation de la valence telle qu'on l'observe dans (15) découle nécessairement de la décision d'un locuteur ; il ne reste à l'auditeur que de l'accepter ou non et de la « ratifier », le cas échéant, en la diffusant ensuite dans les énoncés subséquents qu'il produit en tant que locuteur. Par contre, la réinterprétation d'une chaîne parlée donnée telle qu'on peut l'imaginer dans (13) ne suit que la logique de l'auditeur : il s'accommode de toute interprétation conceptuelle « personnelle » qui lui permette d'établir un lien stable et généralisable entre une chaîne parlée donnée et le sens pragmatique qui l'accompagne (c'est ce que Detges et Waltereit³⁸ appellent le « principe référentiel ») ; au locuteur il suffit de voir que l'auditeur a saisi le sens pragmatique de l'énoncé. Pour que l'interprétation métonymique « personnelle » de l'auditeur soit ratifiée par d'autres locuteurs et débouche ainsi sur un vrai changement³⁹, il faut que celui-ci la suggère aux interlocuteurs auxquels il s'adresse dans ses propres énoncés subséquents.

37. Quant au caractère métonymique d'une telle causativisation, cf. Koch 1991, p. 294-295 et Koch 2001a, p. 210-211 ainsi que Waltereit 1998, p. 84-91.

38. Detges & Waltereit 2001.

39. Sur le plan de la théorie générale du changement linguistique, cf. l'importante distinction entre « innovation » et « adoption » proposée par Coseriu 1958, p. 44-46.

Dans le cas de la métonymie en général – et donc aussi de la métonymie-auditeur –, il se produit souvent un phénomène qui permet de contrôler sa ratification dans la communauté linguistique : on généralise l'emploi métonymique à des référents pour qui la contiguïté sous-jacente à la métonymie n'est plus valable au sens strict (« généralisation inductive » d'après Dik⁴⁰). Ainsi, on trouve des emplois de *faillir* centrés sur SC_V qui abandonnent complètement SC_R. En énumérant, par exemple, les parties indispensables d'une maison, on n'envisage plus quelque manque que ce soit⁴¹ :

(16 – ancien français) *Il y faut gousieres..., il y valent des cheliers.*
Dial. fr. fl. A 2a [AFW, s.v. *faillir*, col. 1612]

Rappelons que la figure 4 comprenait des emplois de *faillir* dans le domaine de l'existence (sans PT₁) aussi bien que dans les domaines de la possession, de la possession inaliénable, etc. (en général avec un PT₁). La même chose vaut pour la figure 5, et par conséquent, les exemples modalisés appartiennent soit à l'existence (16), soit à la possession, etc. (exemples (14) *doie faillir*, (17) et (19)).

7. Ancien français *faillir* « être l'objet d'un besoin »

Regardons maintenant les réalisations syntaxiques du participant PT₀ de *faillir* « être l'objet d'un besoin ». On s'aperçoit tout de suite que la situation n'est pas tout à fait identique à celle que l'on a trouvée pour *faillir* « manquer ». Du moins dans le cadre de la documentation, certes limitée, que j'ai à ma disposition, il est difficile de trouver un seul PT₀ réalisé de manière univoque comme sujet. *Des cheliers* dans (16) régit l'accord du verbe (critère 2), mais la présence de la marque formelle de sujet *il* soulève des questions (critères 3), comme nous l'avons déjà vu plusieurs fois. Le critère 4 est inopérant puisque la construction introduite par *des* – article « partitif » qui deviendra un article indéfini du pluriel – ne permet plus de distinguer les deux cas. *Des cheliers* est donc loin de représenter un sujet prototypique. En examinant davantage d'exemples, nous trouvons *grasso modo* les mêmes flottements que nous avons déjà rencontrés dans (11) et (13) :

(17a – ancien français) *La contesse au conte a parlé De Sone qui tant demoroit, Ne quelle cose li faloit.*
Sone, v. 11158 [AFW, s.v. *faillir*, col. 1612]

40. Dik 1977. Cf. aussi Geeraerts 1997, p. 68 et suiv. et Koch 1999a, p. 150-151.

41. Tobler a encore bien vu cette particularité : « Ja sogar die Vorstellung des Nichtvorhandenseins scheidet gänzlich aus, und *faillir* wird von dem ausgesagt, was unentbehrlich ist, aber auch gar nicht fehlt » (Tobler 1902, p. 214).

(17b – ancien français) *Il at non li rois Charles; or li faut des Rollans.*

Ruteb., I, v. 145 [AFW, s.v. *falir*, col. 1612]

(17c – ancien français) *Si vos donrai... Mout volantiers quanqu'il vos faut.*

RCarr., v. 3386 [AFW, s.v. *falir*, col. 1612]

Ou bien l'accord du verbe n'est pas observé (exemples (16) *goutieres* et (17b) *des Rollans*), ou bien le critère 2 ne donne pas de résultats univoques puisqu'il s'agit soit d'une forme du singulier (exemple (17a) *quelle cose*), soit d'un pronom sans pluriel (exemple (17c) *quanque*). Il s'ensuit, du point de vue du critère 3, que la désinence du verbe ne représente pas l'actant en question (exemples (16) et (17b)) ou est du moins difficile à classer (exemples (17a) et (17c)); à cela s'ajoute, dans (16) et (17c), la présence de *il* en tant qu'indice formel d'un sujet. Dans aucun de ces cas, il n'est possible de distinguer les deux formes casuelles (critère 4). Étant donné que les actants en question ne peuvent pas non plus être identifiés de manière univoque comme COD, ils flottent, une fois de plus, dans la zone de transition de l'actant H.

On arrive à peu près aux mêmes résultats lorsque *falir* est suivi d'un infinitif (exemple (18a)) ou d'une proposition introduite par *que* (exemple (18b)). Le critère 4 n'est définitivement plus applicable ici.

(18a – ancien français) *Il ne vous faut fors comander, Et jou ferai çou que vorrois.*

Perc., v. 36318 [AFW, s.v. *falir*, col. 1613]

(18b – ancien français) *Souvent faut que l'oste les bouse Hors de l'ostel, tant y sont tart.*

Jub., *NRec.*, v. I 375 [AFW, s.v. *falir*, col. 1613]

On pourrait être tenté d'objecter que les cas indécidables d'après les critères 2 et 4 (cf. aussi exemples (11b), (11c) et (13)) le sont seulement pour les linguistes modernes tandis que les locuteurs de l'ancien français « savaient ce qu'ils disaient ». Mais n'oublions pas la perspective des auditeurs qui n'auraient pas non plus été capables de trancher la question là où il n'y avait pas du tout de distinctions matérielles. En principe, il ne faut d'ailleurs pas confondre ces aspects indécidables avec les flottements endémiques qui se révèlent justement grâce à l'applicabilité de certains critères dans certains cas (contradictions réciproques entre les critères 2, 3 et 4, etc.). Quoi qu'il en soit, le cumul des flottements et des indécidabilités n'a certainement pas manqué d'augmenter, dans la perspective de l'auditeur, le flou dans la zone entre sujet et objet auprès du verbe *falir*.

Si l'actant en question s'éloigne de plus en plus du sujet, il reste à examiner dans quelle mesure il se rapproche du COD. Il y a, là, des hésitations significatives :

(19a – ancien français) *Il ne me faut q'un tot seul heaume.*

GDole., v. 1643 [AFW, s.v. *falir*, col. 1612]

(19b – ancien français) *Toutes riens qui li (l. qu'il i ou qu'il li) falloit.*

Escan., v. 23013 [AFW, s.v. *falir*, col. 1612]

Dans (19a), *un tot seul heaume* obéit sans aucun doute à tous les critères pour le COD selon le tableau II d'autant plus qu'il s'agit de formes du cas régime (critère 4) – à condition que l'on accepte cette lecture du texte. En fait, le AFW note à propos de cette citation :

où l'on pourrait remplacer avantageusement [le cas régime] par un cas sujet⁴².

Dans (19b), c'est un peu l'inverse : dans le texte, nous trouvons le pronom relatif *qui*, substitut ordinaire d'un cas sujet, mais comme *toutes riens* est au pluriel, un problème d'accord (indirect) se pose par rapport à *qui – falloit* (critère 2). Cette difficulté amène le AFW à insérer une correction de lecture *qu'il i* ou bien *qu'il li* qui correspondrait à la même réalité phonique [ki]⁴³ et qui impliquerait l'interprétation de cet actant comme cas régime (critères 3 et 4). Nous trouvons d'ailleurs cette même forme *que* dans la deuxième occurrence de *falir* dans (14) : *C'a preudonne doit faillir*. Selon toute vraisemblance, il s'agit d'un substitut du cas régime ici⁴⁴.

Quoi qu'il en soit, nous avons, tôt ou tard, des indices suffisants pour démontrer que l'actant en question a un statut de COD. Évidemment, il faut adapter le tableau II à la disparition de la déclinaison bicasuelle et au figement progressif de l'ordre des mots au cours de la diachronie du français :

Au XVI^e siècle, on trouve encore quelque incertitude – purement graphique – au niveau du pronom relatif (*qui/qu'il*) :

(20a – français XVI^e) *C'est proprement ce qui falloit à cet Asne, qui a si legerement desgorgé son secret.*

J. de Lavardin, *La Celestine*, adapt. de F. de Rojask, 1578 [Frantext]

(20b – français XVI^e) [...] *et qu'elle vouldroit qu'il fut en gaigne de ce qu'il luy falloit.*

N. du Fail, *Propos rustiques*, 1547, p. 622 [Frantext]

42. AFW, s.v. *falir*, col. 1612 : « wo der Nom. sich herstellen ließe ».

43. Cf. aussi Damourette & Pichon 1930-1971, vol. IV, p. 509.

44. Il est difficile d'interpréter cette forme *que* comme un relatif neutre au cas sujet tel qu'il existait en ancien français (cf. Foulet 1982, § 249 ; Moignet 1984, p. 160-161 ; Kunstmann 1990, p. 156-159).

D'autre part, la fonction de COD de l'actant en question est incontestable dans les exemples (21a) et (21b) – ce dernier avec une orthographe savoureuse –, exemples auxquels on peut notamment appliquer respectivement les critères 3a et 3d⁴⁵:

Tableau III : Propriétés d'un sujet et d'un COD prototypiques en français moderne*

Français moderne	Sujet	COD
1	obligatoire du moins au niveau syntaxique	non obligatoire
2	régit l'accord du verbe	ne régit pas l'accord du verbe
3	représenté : a) par les pronoms personnels de la série <i>je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles</i> ; b) par les désinences – résiduelles dans la phonie – du verbe ; c) par le pronom relatif <i>qui</i> ; d) par les pronoms interrogatifs <i>qui est-ce qui ? ou qu'est-ce qui ?</i>	représenté : a) par les clitiques personnels de la série <i>me, te, le, la, nos, vos, les</i> ; c) par le pronom relatif <i>que</i> ; d) par les pronoms interrogatifs <i>qui est-ce que ? ou qu'est-ce que ?</i>
4	marqué par aucun relateur	marqué par aucun relateur
5	précède le verbe	suit le verbe

(21a – français XVI) *SOUPPER* : [...] *Allez besongner ! PARALISIE : Il le fault.*
N. de la Chesnaye, *La Condamnation de banquet*, 1508 [Frantext]

(21b – français XVI) *Va, fol, va ! Qu'esse qu'il te fault ?*
N. de la Chesnaye, *La Condamnation de banquet*, 1508 [Frantext]

En français moderne, il n'y a plus de doute. L'actant exprimant PT₀ est devenu un COD prototypique⁴⁷:

(22a – français moderne) *Il lui fallait ce bijou à tout prix.*
[*Le Grand Robert de la langue française*⁴⁸, s.v. *falloir*, II]
→ *Il le lui fallait.* (critère 3a)

45. Dans (21a) et (21b), le critère 5 n'est pas applicable: dans (21a) puisque l'actant n'est exprimé que par un substitut personnel tel qu'il est prévu par le critère 3a; dans (21b) puisqu'il est exprimé par un pronom interrogatif (3d) nécessairement initial.

46. Cf. Lazard 1994a, p. 84-89, 101-102 et Lazard 1994b, p. 7-8.

47. Cf. déjà Tobler 1902, p. 214; Damourette & Pichon 1930-1971, vol. IV, p. 503-511; Koch 1995, p. 130.

48. *Le Grand Robert* 1987.

(22b – français moderne) *C'est l'homme qu'il nous faut.* (critère 3c)

(22c – français moderne) *Qu'est-ce qu'il nous faut ?*
→ *Il nous faut de l'argent.* (critère 3d)

8. Dépersonnalisation et métataxe

Tout le long du changement sémantique de *fallir/falloir* reconstruit dans la section 6 (auquel nous reviendrons dans les sections 9 et 10), nous constatons la présence continue, dans le « métascénario » SC_p d'un participant PT₀ exprimant le phénomène qui manque/qui est l'objet d'un besoin⁴⁹ et réalisé d'abord comme sujet, flottant ensuite dans la zone de l'actant H et réalisé régulièrement comme COD de nos jours. Nous nous trouvons donc ici en face d'un processus de « dépersonnalisation » au moyen d'un passage du sujet au COD au niveau syntaxique⁵⁰. On peut appliquer à un tel passage la notion de « métataxe » en modifiant la terminologie et le concept de la « métataxe » développé par Tesnière à plusieurs égards⁵¹:

– Tesnière considérait la métataxe comme le choix de structures syntaxiques non identiques « pour exprimer des idées qui pourtant se correspondent exactement sur le plan sémantique »⁵². Or, beaucoup d'études syntaxiques et typologiques des dernières décennies ont proposé et appliqué une triple stratification de la structure de la phrase en distinguant essentiellement: d'une part, un niveau syntaxique formel (valence syntaxique, etc.), d'autre part, un niveau propositionnel (valence sémantique, modelée, par exemple, dans la figure 1), enfin, un niveau informatif (thème-rhème)⁵³. Ces distinctions nous amènent à « stratifier » le concept de « métataxe » et à envisager des métataxes au niveau syntaxique aussi bien qu'aux niveaux propositionnel et informatif et à étudier convergences et divergences à ces trois niveaux.

– Dans l'optique comparatiste de Tesnière, la métataxe décrit des divergences synchroniques entre différentes langues. Or, les exemples (3) et (4), qui sont, en principe, analogues à la phénoménologie de la métataxe actantielle (« interversion – double dans (6)

49. Ce qui est facultatif (et dépend du domaine conceptuel pertinent: cf. § 5), c'est la présence supplémentaire d'un participant PT₁.

50. Cf. Koch 1994b, p. 10.

51. Cf. Koch 1994a, Koch 1995, Koch 1996a, Koch (à paraître, a).

52. Tesnière 1959, chap. 120, § 1.

53. Cf. Daneš 1964; Halliday 1985; Dik 1979; Lazard 1981; Koch 1981; p. 36-61; Oesterreicher 1991, p. 350-360; Feuillet 1996.

et (7) – des actants»), ont une dimension décidément diachronique. Étant donné que du point de vue des faits syntaxiques et conceptuels, la comparaison de deux langues coexistant en synchronie et la comparaison de deux stades diachroniques d'une même langue ne sont pas foncièrement différentes, il serait logique d'étendre le concept de métataxe et d'envisager également des « métataxes diachroniques ».

– En appliquant le concept de « métataxe » au verbe, Tesnière parle d'« interversion des actants »⁵⁴. Pour neutraliser et clarifier la terminologie, je préfère parler tout simplement de « métataxe actantielle » dans tous les cas où un changement intervient concernant les actants d'un verbe et le verbe lui-même⁵⁵. J'appelle « métataxe partielle » des cas de métataxe comme (2, 3) qui ne concernent pas l'actant sujet et « métataxe totale » des cas où l'actant sujet est impliqué dans le changement syntaxique.

En ce sens, le changement de (français) *fallir/falloir* décrit dans les sections 4 à 7 constitue un cas de métataxe actantielle totale diachronique au seul niveau syntaxique.

(23a) *S* > *COD*.

Ce type de dépersonnalisation n'entraîne, au niveau propositionnel, aucun changement conceptuel de la structure globale du scénario SC_z . Il s'agit d'un schéma de dépersonnalisation typique des verbes présentatifs qui, de par leur nature sémantique, mettent l'accent sur l'existence ou la non-existence, l'apparition ou la disparition d'une entité et requièrent par conséquent, dans leur emploi non marqué⁵⁶, un participant PT_0 rhématique qui corresponde à cette entité⁵⁷. Comme nous

54. Tesnière 1959, chap. 122.

55. Cf. la justification dans Koch 1994a, p. 112.

56. C'est Oesterreicher qui a démontré que chaque verbe a une hiérarchie informative inhérente qui découle de son sémantisme et en particulier de ses rôles actantiels (Oesterreicher 1991, p. 323-327). Évidemment, un verbe présentatif peut, dans un emploi marqué, avoir également un participant PT_0 thématique; cf. le verbe d'existence par excellence du français dans le dialogue suivant : « Il y a encore du pain ? » – « Non. Du pain, il y en a plus ». (statut thématique de *pain* dans la réponse).

57. Cf. Hetzron 1975, p. 347-329; Contreras 1976, p. 52-55; Wandruszka 1982, p. 6-22, 52-59; Manoliu-Manea 1985, p. 82-83. Le statut informatif du verbe lui-même dans les phrases à verbe présentatif est disputé. Il est considéré tantôt comme thématique (cf. Contreras 1976, *ibid.*; Wandruszka 1982, *ibid.*; Oesterreicher 1991, p. 324-325), tantôt comme formant, avec l'actant exprimant PT_0 , une phrase à rhématicité globale (cf. Manoliu-Manea 1985, *ibid.*; Ulrich 1985). Quoi qu'il en soit, le participant PT_0 est en tout cas rhématique ou fait du moins partie d'une séquence rhématique (cf. aussi Kęsik 1991 et Lazard 1994b, p. 4), et c'est cela qui compte pour ce qui suit.

l'avons vu, l'ancien français *fallir* dans ses emplois (exemples (10), (11) et (19)) était un de ces verbes d'existence à participant PT_0 rhématique. Tout le long du changement métatagique et sémantique, la rhématicité inhérente de ce participant n'a pas changé (exemples (10a), (10b), (11a), (11b), (11c), (12b), (12d), (13), (14) *nule rien*, (16), (17b), (18a), (18b), (19a), (22a) et (22c) *de l'argent*)⁵⁸. La fonction rhématique de PT_0 – c'est-à-dire la non-métataxe au niveau informatif – s'avère donc comme la constante décisive de ce changement :

(23b) *S* rhématique > *COD* rhématique

soit :

(23c) *Ci failleut li baings*_{COD/rh} >... > *Il nous faut des établissements*
*balnéaires*_{COD/rh} [inspiré de (10a)]

La position postverbale de l'actant en question, redevable au statut rhématique de PT_0 , est parfaitement compatible avec sa fonction de sujet en ancien français⁵⁹. En français moderne, la postposition de l'actant, toujours compatible avec le statut rhématique de PT_0 , exprime surtout la fonction de COD de l'actant (cf. tableau III, critère 5)⁶⁰.

9. Réanalyse

Ces dernières années, nous avons assisté à une reprise de la discussion sur le concept de « réanalyse » en syntaxe diachronique⁶¹. Hermann Paul, que l'on peut considérer comme un précurseur des théoriciens de la réanalyse⁶², cite entre autres l'exemple suivant d'une métataxe syntaxique totale qui s'est produite, en diachronie, dans certains dialectes allemands⁶³ et qui a l'air d'une réanalyse :

58. Dans tous les autres cas, nous avons affaire à une structure syntaxique et/ou informative marquée : thématization de PT_0 , phrase interrogative, proposition relative, etc. (exemples (14) *c'*, (17a), (17c), (19b), (20a), (20b), (21a), (21b) et (22b)).

59. Cf. note 22.

60. Étant donné qu'en français moderne, la position postverbale du COD est quasiment obligatoire, le COD est nécessairement rhématique dans une phrase non marquée comme *Je n'ai pas lu ton livre* (cf. aussi Raible 1971). Pour en dévier, il faut recourir à des constructions marquées comme la segmentation du type *Ton livre, je ne l'ai pas lu* (cf. Oesterreicher 1991, p. 368-369).

61. Cf., comme point de départ, Langacker 1977 et Timberlake 1977; pour la discussion récente : Hopper & Traugott 1993, p. 32-50; Roberts 1993, p. 158; Harris & Campbell 1995, surtout p. 20 et 50; Haspelmath 1998; Detges & Waltereit 2001; Lang & Neumann-Holzschuh 1999a et 1999b; Waltereit 1999; Detges 2001, chap. 7.

62. Cf. Paul 1968, p. 282-303.

63. *Ibid.*, p. 286.

(24a – allemand) *Es gibt dieses Jahr nicht viele Äpfel.* « Il n'y a pas beaucoup de pommes cette année ».

(24b – allemand dialectal) *Es geben dieses Jahr nicht viele Äpfel.* « Id. »

Soit :

(24c) *Es gibt nicht viele Äpfel*_{COD/It} > *Es geben nicht viele Äpfel*_{S/It}.

Quoi de plus naturel alors que de se demander si la métataxe syntaxique totale représentée dans (23c) n'est pas également une réanalyse – seulement en sens inverse, ce qui donnerait :

(25a) *S rhématique* > *COD rhématique* (= dépersonnalisation) pour (23c).

(25b) *COD rhématique* > *S rhématique* (= personnalisation) pour (24c).

J'ai démontré⁶⁴ que dans le cas de (24) il s'agit, en fait, d'un flottement syntaxique dans la zone de l'actant H, mais pas vraiment d'une réanalyse. Par contre, le processus (23c)/(25a) semble bien correspondre à la fameuse définition de la réanalyse comme

*change in the structure of an expression or class of expressions that does not involve any immediate or intrinsic modification of its surface manifestation*⁶⁵.

On a soulevé la question de savoir si le changement de structure peut être suffisamment décrit en termes de *rebracketing*⁶⁶. Il faut certainement envisager, de plus, des processus de recatégorisation au cours de la réanalyse⁶⁷. Effectivement, le changement S > COD constitue une recatégorisation syntaxique.

Mais cette interprétation pose aussi des problèmes :

- i. Il est généralement reconnu que la réanalyse est un changement discontinu et brusque. Cependant, la documentation détaillée présentée dans les sections 4 à 7 a servi à démontrer que le changement syntaxique qui caractérise l'ancien français *fallir* n'intervient nullement d'un seul coup. Il traverse, au contraire, la zone de flottement que Lazard appelle « actant H ».
- ii. Selon une opinion commune, la réanalyse est une réorganisation formelle de certaines structures et de certaines catégories syntaxiques. Or, Waltereit⁶⁸ et Detges et Waltereit⁶⁹ ont démontré

64. Koch (à paraître, b).

65. Langacker 1977, p. 58.

66. Cf. Lang & Neumann-Holzschuh 1999b, p. 6.

67. Cf. aussi Detges 2001, chap. 7.

68. Waltereit 2001.

69. Detges & Waltereit 1999.

qu'une réanalyse est toujours motivée par des facteurs sémantiques. Ils ont identifié deux principes sémantiques qui règlent les réanalyses : le « principe référentiel » (cf. déjà § 6) et le « principe de la transparence ». Ce dernier amène l'auditeur à assigner à une chaîne parlée donnée une analyse formelle nouvelle motivée par une interprétation conceptuelle qui est conforme aux régularités fonctionnelles de la langue de l'auditeur ou qui est compatible avec des régularités fonctionnelles plus générales. Comme nous l'avons vu, le changement syntaxique qu'a subi l'ancien français *fallir* est pour le moins en contact avec un changement sémantique (métonymie *manquer* → être l'objet d'un besoin).

D'après Detges et Waltereit, la métonymie est le mécanisme le plus fréquent qui sous-tend des réanalyses. Comme ces réanalyses constituent une activité d'auditeur, les métonymies qui les déclenchent sont forcément des métonymies-auditeur. Rappelons que le changement sémantique *manquer* → être l'objet d'un besoin a été reconstruit, lui aussi, comme métonymie-auditeur (cf. § 6).

Mais une certaine contradiction semble subsister. La métonymie est un changement sémantique discontinu puisqu'un effet figure/fond comporte une interversion brusque de la perspective (pour reprendre l'exemple bien connu du mot *bureau* : c'est ou bien la table de travail ou bien la pièce où elle est installée qui est au premier plan). Au niveau syntaxique, nous avons observé, par contre, des flottements et des glissements dans la zone de l'actant H (voir *supra* (i)). Comment concilier ces deux comportements apparemment complètement différents ?

On se rappellera que, dans son acception « manquer » déjà, le verbe *fallir* connaissait, en plus des sujets prototypiques (exemples (10a), (10b), (12a) et éventuellement (12b)), des flottements syntaxiques plus ou moins marqués (exemples (11a), (11b), (11c), (12c), (12d), (13) et (14) *nulle rien*). Ces flottements résultaient de plusieurs facteurs :

1. Le verbe *fallir* avait hérité d'un sujet comme réalisation du participant principal PT₀. Ceci s'explique par son étymologie (cf. Tobler⁷⁰; Leicht⁷¹; *Dictionnaire historique de la langue française*⁷², s.v. *faillir* et *falloir*) : latin *fallere* « tromper » avait un PT₀ agentif obligatoirement exprimé par un sujet ; en passant par l'ancien français *fallir*, « décevoir » et « ne pas être comme il faudrait », on arrive finalement à « manquer », tout en gardant le sujet comme réalisation de PT₀.

70. Tobler 1902, p. 213.

71. Leicht 1908, p. 40-52.

72. *Dictionnaire historique de la langue française* 2000.

H 2009

2. Appartenant au domaine de l'existence (§ 4), le concept de *manquer* a une forte affinité avec la fonction présentative (sans pour autant l'imposer : voir le § 10.3), ce qui implique la rhématicité de PT₀ (= E_R dans la figure 4) : le locuteur met l'accent sur les objets absents (ou présents dans le cas de la négation), comme dans les exemples (10a), (10b), (11a), (11b), (11c), (12c), (12d), (13) et (14) *nule rien*.

3. La rhématicité de PT₀ (facteur 2) et sa réalisation traditionnelle par un sujet (facteur 1) détermine l'ordre V-S avec le verbe *falir* «manquer», qui ne pose, en principe, aucun problème en ancien français. Or, cet ordre des mots est caractérisé par une faiblesse des phénomènes d'accord⁷³ et touche par là même au critère 2 dans le tableau II. Étant donné que l'ordre V-S à verbe initial est limité à des conditions très particulières dans la phrase affirmative de l'ancien français⁷⁴, il faut remplir la position préverbale, ne serait-ce que par une marque formelle de sujet (type *il-V-S*) qui entre en conflit avec le critère 3 (exemples (11a), (11b), (11c), (13) et (14) *nule rien*). Il s'y ajoute les défaillances de la déclinaison bicasuelle de l'ancien français qu'on a déjà signalées dans la section 4.

Étant donné que les facteurs 1 et 2 concourent à l'ordre V-S dont les inconvénients ressortent du point 3, les hésitations concernant le statut syntaxique de l'actant postverbal sont inévitables. Il y a donc flottement, mais à en juger d'après la documentation à ma disposition, *falir* «manquer» ne passe pas encore à la réalisation de PT₀ comme COD. Comme les concepts de flottement et de réanalyse s'excluent décidément, on ne peut donc pas encore parler de «réanalyse».

Les choses semblent changer, quand on passe à l'acception «être l'objet d'un besoin» – pas tout de suite, mais relativement vite. Jusqu'ici nous n'avons distingué, pour la réalisation de PT₀, que le sujet univoque, les cas de flottement et les COD. Il faut, toutefois, se rappeler que l'étiquette «flottement» recouvre une phénoménologie extrêmement variée résultant de l'interaction des critères 2 à 4 dans le tableau II. Il y a un point qui devrait attirer notre attention : dans certains cas de «flottement» comme par exemple (12d), une analyse de l'actant en question comme COD est exclue (même si son caractère de sujet est «brouillé»); dans d'autres cas, une analyse comme COD est pour le moins concevable. En retenant cette différenciation, nous pouvons répartir nos exemples sur les quatre catégories «sujet», «flottement», «flottement-COD» et «COD» comme suit :

73. Cf. note 22.

74. Cf. Buridant 2000, § 641-644.

Tableau IV : Zones de réalisations syntaxiques de PT₀ avec *falir/falloir*⁷⁵

	sujet [prototypique]	flottement	flottement- COD [interprétation comme COD non exclue]	COD [prototypique]
MANQUER	(10a) (10b) (12a) (12b) (?)	(11a) (12c) (12d)	(11B) (11C) (14) <i>nule rien</i> ----- (13)	
être l'objet d'un besoin		(16) <i>des cheliers</i>	(16) <i>goutieres</i> (17a) (17b) (17c) (18a) (18b)	(14) <i>c' = que</i> (19a) (19b) (?)
				(20a) (?) (20b) (21a) (21b) (22a) (22b) (22c)

Les attestations du type COD appartiennent, il est vrai, pour la plupart au XVI^e siècle ou au français moderne. Il ressort, malgré tout, du tableau IV que *falir/falloir* «être l'objet d'un besoin» est centré sur le bloc «flottement-COD» – «COD» où l'analyse comme COD est possible ou obligatoire (tandis que *falir* «manquer» s'étale sur plusieurs zones de réalisation, sauf «COD»). On peut en conclure que le changement métonymique décrit dans la section 6 et la réanalyse syntaxique de l'actant comme COD ne sont pas tout à fait indépendants l'un de l'autre. Une place de choix revient évidemment à l'exemple (13) susceptible, conformément au «principe référentiel», à la fois d'une double interprétation sémantique *in vivo* (non métonymique et métonymique) et d'une réanalyse syntaxique *in vivo*.

75. Les zones plus ou moins foncées indiquent la fréquence des différents signes.

Ces données confirment, premièrement, l'hypothèse de Detges⁷⁶ selon laquelle une réanalyse se produit de préférence en cas d'indécisions de la part des locuteurs (et auditeurs) concernant les formes qu'ils emploient⁷⁷. Dans les discussions sur la réanalyse, on a voulu prétendre que toute réanalyse présuppose une ambiguïté de la structure morphosyntaxique de départ⁷⁸. Toutefois, il ne faut pas confondre « flottement/indécision » et « ambiguïté ». Le flottement implique un flou dans l'application d'une structure formelle donnée (en l'occurrence, le sujet de *faïr* « manquer ») tandis que l'ambiguïté se définit par rapport à deux structures formelles bien distinctes (en l'occurrence, sujet et COD). Il y a donc bien flottement, mais non pas ambiguïté avant que la réanalyse intervienne. Cette distinction confirme d'ailleurs le caractère discontinu de la réanalyse (voir *supra* (i)). Tant qu'il y a flottement, on ne peut parler de réanalyse. En fin de compte, la réanalyse termine le flottement qui l'a précédée.

Les données corroborent, deuxièmement, la thèse de Waltereit et de Detges selon laquelle la réanalyse formelle ne se produit pas d'elle-même, mais est motivée par des faits sémantiques (voir *supra* (ii)). Dans le cas présent, tout porte à croire que c'est le changement métonymique manquer → être l'objet d'un besoin qui a stimulé la réanalyse formelle. Une fois que l'auditeur a « découvert » l'interprétation de *il ne me faut nule rien* comme « je n'ai besoin de rien » au lieu de « il ne me manque rien », il semble avoir préféré analyser *nule rien* comme COD. Pourquoi ?

10. Le principe de la transparence

C'est à ce point précis que commence à jouer le « principe de la transparence » (voir *supra* (ii)). On peut, à mon avis, réunir un certain nombre d'arguments qui, sur la base de l'interprétation métonymique de *faïr*, rendent l'analyse de *nule rien* comme COD plus transparente et donc plus plausible.

10.1. Estouvoir

Du point de vue onomasiologique, *faïr* a supplanté, à partir de la fin du XIII^e siècle un certain nombre d'autres verbes ou locutions verbales

76. Detges 2001, p. 419-420.

77. Les données ne confirment pas, au contraire, la fréquence basse de ces formes problématiques (Detges 2001, p. 419), car les emplois de *faïr* dont il est question ici sont extrêmement fréquents.

78. Cf. Timberlake 1977, p. 142, 148; Harris & Campbell 1995, p. 72; Haspelmath 1998, p. 56-61.

pour exprimer le concept être l'objet d'un besoin⁷⁹. *Estouvoir*, concurrent le plus immédiat de *faïr*, réalisait le participant PT₀ régulièrement comme COD⁸⁰:

(26 – ancien français) *E al réalme rei estoet, Kar sainz rei pas estre ne poet.*

Rou., III, v. 10156 [AFW, s.v. *estouvoir*, col. 1431]

La même chose vaut *grosso modo* pour *covenir* (cf. aussi (10a) *qu'a dame covaingne*) :

(27 – ancien français) *Et quant venoit a ses armes baillier, N'i convenoit nul meillor chevalier.*

Gayd., v. 92 [AFW, s.v. *covenir*, col. 980]

Un effet analogique de ce type augmente sans doute la transparence d'une portion du lexique de l'ancien français⁸¹.

10.2. I avoir

Un deuxième effet d'analogie dans le lexique de l'ancien français est concevable avec *i avoir* qui réalise son seul actant de préférence⁸² par un COD. *I avoir* est le verbe par excellence de l'existence, et comme nous l'avons vu (exemples (10), (11), (14) *il n'i falloït nule rien* et (16)), *faïr* a également des acceptions qui appartiennent à ce domaine. Le parallélisme est encore plus marqué lorsque les deux verbes sont accompagnés du clitique *i*, non encore lexicalisé en ancien français, même avec *avoir* (quant à *faïr*, cf. la section 5 et les exemples (10a), (10b), (11a), (11b), (11c), (14) *il n'i falloït nule rien* et (16)).

79. *Dictionnaire historique de la langue française* 2000, s.v. *falloir*; Rickard 1970; Buridant 2000, § 320.

80. Il s'y ajoute évidemment les emplois – très fréquents – avec l'infinitif ou avec une proposition introduite par *que*, emplois analogues à (18a) et (18b), mais neutres par rapport aux critères du tableau II. – Marginalement, on trouve aussi une réalisation de PT₀ comme sujet: *Nus mées* [« médecin »] *mes n'i estoïoit* (PGat. SMarr., v. 5788 [AFW, s.v. *estouvoir*, col. 1431]).

81. D'après Buridant, c'étaient justement ces deux verbes qui étaient « au centre du champ lexical de l'obligation à côté de verbes impersonnels plus marginaux comme *estre besoin*, *estre mestier*, et surtout *chaloir* [...] » (Buridant 2000, § 320, p. 399). Ces derniers verbes se prêtent beaucoup moins à une explication en termes d'analogie puisqu'ils avaient des valences en grande partie différentes (y compris la possibilité d'un PT₀ réalisé comme sujet, rare avec *estre besoin*, fréquente avec *estre mestier*: cf. AFW, s.v. *besoing*, col. 947; *mestier*, coll. 1702-1703).

82. Contrairement au français moderne, l'ancien français connaît ici quand même quelques flottements (cf. Buridant 2000, § 53, 1, a).

10.3. Préférences syntaxiques

Nous avons vu beaucoup d'exemples qui font rentrer l'ancien français *falir* dans la catégorie des verbes présentatifs, que ce soit dans son acception «manquer» ou dans son acception «être l'objet d'un besoin». Comme le PT₀ d'un concept verbal présentatif est rhématique dans le cas non marqué, nous trouvons, avec les deux acceptions, bon nombre d'actants postverbaux exprimant un PT₀ rhématique (exemples (10a), (10b), (11a), (11b), (11c), (12b), (12d), (13), (14) *nule rien*, (16), (17b), (18a), (18b) et (19a)). Mais nous trouvons aussi deux occurrences de *falir* avec un actant préverbal dont le statut informatif est plutôt thématique (exemples (12a) et (12c))⁸³. Il n'est certainement pas fortuit que ces deux exemples représentent l'acception «manquer». J'ai l'impression que, malgré la haute fréquence des occurrences «présentatives» pour les deux acceptions de *falir*, il y a une certaine asymétrie entre elles en ce qui concerne leur hiérarchie informative inhérente et son expression au niveau syntaxique, et ceci non seulement en ancien français (tableau V).

Même si l'échantillon de langues étudié ici est encore relativement restreint, le tableau V est d'autant plus significatif que la plupart des langues se servent de matériel lexical tout à fait différent du point de vue étymologique : pour *manquer*, toutes les langues emploient un verbe qui exprime PT₀ par un sujet. Pour être l'objet d'un besoin, la tendance au COD est nettement majoritaire : ou bien le verbe concerné possède déjà un COD dont il a hérité par voie étymologique, ou bien il transforme un actant sujet en COD (en passant en général par un stade d'actant H).

Cette asymétrie entre les deux concepts verbaux se prête à une explication sur la base des figures 4 et 5. Il y a, là, entités réelles d'une part (E_R et SC_R) et entités virtuelles d'autre part (E_V et SC_V), et il y a deux possibilités de les traiter dans un texte : ou bien on les introduit dans l'univers du discours (fonction rhématique) ou bien on se réfère à elles en présupposant leur existence (fonction thématique). Dans la figure 4 (*manquer*), PT₀ correspond en premier lieu à une entité réelle E_R (qui n'est pas à sa place, etc.) ou du moins à une lacune dans un scénario réel SC_R. Comme ces entités réelles peuvent être introduites aussi bien que présupposées, le PT₀ de *manquer* est ouvert aux fonctions rhématique aussi bien que thématique. Par contre, dans la figure 5 (*être l'objet d'un besoin*), PT₀ est en premier lieu une entité virtuelle E_V dans un scénario virtuel SC_V. Il paraît beaucoup plus naturel d'introduire

Tableau V : Préférences syntaxiques pour manquer et être l'objet d'un besoin

	PT ₀	<i>manquer</i>	verbe personnel	être l'objet d'un besoin	PT ₀
latin	S	<i>deesse</i>	-/+ >-	<i>opus esse</i> ^e	COO _{abl} COO _{gén.} S > COD
ancien français	S	<i>falir</i>	-	(latin <i>opus esse</i> >) <i>estovoir</i> , cf. (26) et note 79	COD
français moderne	S	<i>manquer</i>	+>-	<i>falloir</i>	S > actant H > COD
espagnol	S	<i>faltar</i>	+	<i>necessitar</i>	COD
italien	S	<i>mancare</i>	+ +	<i>occorrere</i> <i>volerci</i> ^h	S S > actant H > COD?
catalan	S	<i>mancar</i>	+>-	<i>caler/caldré</i> ^c	S > actant H (?) > COD
occitan	S	<i>mancar</i>	+>-	<i>caler</i> (voir note b ci-dessous)	S > actant H (?) > COD
roumain	S	<i>a lipsi</i>	-	<i>a trebui</i>	COD
anglais	S	<i>to lack</i>	->+	m. angl. <i>neden</i> > anglais moderne <i>to need</i> ^d	COD
allemand	S	<i>fehlen</i>	+	<i>brauchen</i>	COD

- a. Latin *opus esse* connaît une concurrence entre différentes valences (cf. *Ausführliches lateinisch-deutsches Handwörterbuch* (Georges & Georges 1913), s.v. 2. *opus*): *auctoritate tua opus est* (ablatif); *quanti argenti opus fuit* (génitif); *dux nobis opus est* (construction personnelle à sujet); chez des auteurs moins proches de la norme prescriptive, on trouve même une construction à COD: *puero opus est cibum* (construction qui deviendra généralisée pour l'ancien français *estovoir*: cf. (26)). Comme le point de départ diachronique paraît être la construction à l'ablatif/génitif (cf. Preusler 1957, p. 168), on peut se demander s'il y a une filiation diachronique du type COO_{abl}/COO_{gén} > S > COD.
- b. Dans les variétés orales, on observe des flottements vers la zone de l'actant H: *ci vuol due tre anni* (Koch & Oesterreicher 1990, p. 188 et 193). Il faudra vérifier si cet actant a déjà été réanalysé comme COD.
- c. Cf. Christmann 1958, p. 23, 22-26 et 44. Il faudrait vérifier si le changement est passé par un actant H.
- d. Cf. Seefranz-Montag 1983, p. 104-130. En anglais, le changement essentiel consiste en une réanalyse du COI (exprimant PT₁) comme sujet.

83. Je néglige ici les exemples (14) c', (17a), (17c) et (19b) pour les raisons expliquées dans la note 56.

des entités virtuelles dans l'univers du discours que d'en présupposer l'existence (même si cela n'est pas tout à fait exclu). Le PT₀ de être l'objet d'un besoin est donc, de préférence, rhématique. Étant donné que les langues à servitude subjectale sont caractérisées par une affinité – plus ou moins forte, il est vrai – du COD avec le thème, la préférence pour le COD qui caractérise être l'objet d'un besoin me paraît tout à fait conforme à la préférence systématique de ce concept pour un PT₀ (virtuel) rhématique. Comme manquer recouvre, au contraire, non seulement la rhématicité, mais aussi la thématique de PT₀, il est préférable de recourir au sujet susceptible d'être placé avant le verbe (dans le cas thématique) ou après le verbe (dans le cas rhématique – du moins dans les langues qui tolèrent V-S).

Dans cette perspective, la réanalyse comme COD de l'actant exprimant PT₀ auprès de l'ancien français *falir* obéit au principe de la transparence. En fait, l'auditeur assigne ici à une chaîne parlée donnée une analyse formelle nouvelle motivée par des régularités conceptuelles et fonctionnelles plus générales.

11. Tendances évolutives

Certainement, l'explication donnée dans la section 10.3. est plus décisive que les autres qu'il ne faut pourtant pas tout à fait négliger (§ 10.1 et 10.2). On a bien vu à quel point la réanalyse est déterminée par des facteurs sémantiques.

Quelqu'extravagante que puisse paraître la métataxe diachronique qu'a subie le verbe *falir*, elle s'intègre, à travers la phénoménologie de l'actant H d'une part et la réanalyse d'autre part, dans des pistes évolutives plus générales. Toutefois, c'est le contact entre flottement syntaxique, réorganisation du système grammatical, réanalyse et certains facteurs contingents (§ 10.1, 10.2) qui a marqué la spécificité du résultat de cet ensemble de changements linguistiques. Pour évaluer cette spécificité, il suffit de comparer l'évolution de *falir* avec d'autres faits évolutifs du français.

11.1. COD agent ?

Les tendances au flottement syntaxique que nous avons observé dans *falir* constituent un phénomène très général de la syntaxe de l'ancien français, mais aussi du français moderne. Voilà la source des fameuses phrases du type⁸⁴ :

84. Cf. par exemple Hériau 1980 ; Rivière 1981 ; Gorzond 1984 ; Lazard 1994b, p. 5-10.

(28a – français moderne) *Il mange chaque jour plusieurs dizaines de personnes dans ce restaurant.*

Inutile d'insister sur le caractère d'actant H de *plusieurs dizaines de personnes* dans cette phrase. La question qui se pose, c'est celle de savoir si ce type de syntagme aboutira jamais au COD, comme c'est le cas pour le PT₀ de *falloir*. L'exemple suivant a suscité des doutes :

(29 – français moderne) *MADAME A. : Il vient tes élèves, tantôt ?
M. P. : Il les vient. (Le 24 mars 1922)*

[Damourette & Pichon 1930-1971, vol. IV, p. 476]

Si cette citation était représentative, nous y serions : la condition 3a du tableau III serait remplie. Mais ne faudrait-il pas s'attendre à une réanalyse pour franchir le dernier seuil vers COD ? Les hésitations des linguistes face à cet exemple sont certainement dues à son caractère extrêmement « radical » où un sujet agent serait transformé en COD agent, ce qui est insolite en face de tout ce que nous savons sur les *case hierarchies*⁸⁵.

11.2. L'actant H en français parlé

Lors de la discussion du type de phrase exemplifié dans (28a), il faut également tenir compte du problème des variétés linguistiques. En français parlé, on remplacerait (28a) par (28b) :

(28b – français parlé) *Il y a plusieurs dizaines de personnes qui mangent chaque jour dans ce restaurant.*

Le type (28a) place l'actant principal du verbe (sujet ou actant H) dans une position postverbale. Ceci ne correspond certainement pas à la tendance du français vers un ordre S-V (ou X-V) plutôt rigide. Dans la mesure où le français parlé reflète certaines tendances évolutives actuelles du français⁸⁶, on pouvait s'attendre à la disparition du type (28a). Le verbe *falloir*, provenant en dernière analyse de ce type s'en est dissocié par une réanalyse H > COD. Il reste pourtant des résidus du type (28a), même en français parlé :

(30a – français parlé) *Il manque de la flotte.*
[Eschmann 1984, p. 61]

Signalons que *manquer* (qui apparaît aussi dans le tableau V) est le verbe moderne qui a remplacé *falir* dans les acceptions qu'exemplifient

85. Cf. par exemple Givón 1984-1990, vol. I, p. 139-145.

86. Tous les traits du français parlé ne sont pas forcément « avancés ». Pour un examen pondéré de cette question, cf. Koch & Oesterreicher 1990, p. 164-165 et Hausmann 1992.

les phrases (4a), (10) à (12), etc. L'histoire va-t-elle se répéter? Pour l'instant, *manquer* ne montre que des tendances de flottement dans la zone de l'actant H. À l'aide du critère 3a du tableau III, on peut démontrer qu'il ne s'agit pas encore d'un vrai COD :

(30b – français moderne) *Il manque tes chaussures* ⇒ * *Il les manque*.

Si le français parlé accepte le type (30a) tandis qu'il abandonne le type (28a), c'est qu'il semble de nouveau restreindre le domaine de cette construction à actant H. Dans (28a), l'actant concerné exprime un agent, comme nous l'avons déjà dit, tandis que dans (30a), il exprime un phénomène. Avec un très petit nombre de verbes présentatifs (dans un emploi vraiment présentatif), cette structure a donc toujours l'air solide : *manquer, rester, exister* (etc. ?). Mais elle semble désormais cloisonnée dans ce domaine.

11.3. Verbes à expérient

Depuis le Moyen Âge, on le sait, le français a subi un changement typologique qui comporte un mouvement vers un degré plus élevé de transitivité syntaxique et vers une « prévalence » croissante du sujet⁸⁷. Ceci se fait sentir, entre autres, dans un domaine particulièrement sensible, à savoir les verbes à expérient, où le français se rapproche déjà à bien des égards de l'anglais qui est pourtant plus « avancé » déjà⁸⁸ :

(31a – italien) *Ti piace questo quadro?* *Questo quadro piace a tutti.*

(31b – français parlé) *Tu aimes ce tableau?* *Ce tableau plaît à tout le monde.*

(31c – anglais) *Do you like this painting?* *This painting is liked by everyone.*

Dans la colonne de gauche, le français est aussi « progressiste » que l'anglais en réalisant l'expérient comme sujet et le phénomène perçu comme COD – au contraire de l'italien, plus « conservateur » (l'expérient : COI ; phénomène : sujet). Dans la colonne de droite, le français va au contraire toujours avec l'italien.

Ce qui est surprenant dans notre contexte, c'est que dans l'évolution de *faïre* cette tendance à la transitivité syntaxique ne l'ait pas emporté. L'anglais est parti autrefois d'un verbe impersonnel qui ressemblait plutôt au latin *opus esse* ou au français moderne *faïre* et qui ensuite a été personnalisé et totalement transitivisé de manière à réaliser l'expérient comme sujet (35a). Contrairement à cela, le français est parti,

comme nous le savons, d'un verbe personnel qui a été dépersonnalisé en maintenant le COI comme réalisation de l'expérient⁸⁹ :

(32a – français moderne) *Il meCOI faut de l'argentCOD.*

(32b – anglais) *I_S need some moneyCOD.*

Ceci n'empêche pas que les deux langues ont, chacune à sa manière, suivi le principe qui ressort du tableau V : réalisation du participant central (PT₀) comme COD. En d'autres mots : elles ont respecté toutes les deux la rhématicité qui découle de la virtualité de ce participant.

Références bibliographiques

- BARSALOU L.W. (1992), « Frames, concepts, and conceptual fields », in *Frames, Fields, and Contrasts. New Essays in Semantic and Lexical Organization*, A. Lehrer & E.F. Kittay (éd.), Hillsdale – Londres, Erlbaum, p. 21-74.
- BÉDIER J. (4^e éd. 1927), *La Chanson de Roland (Commentaires)*, Paris, Piazza.
- BERRUTO G. (1985), « Per una caratterizzazione del parlato : l'italiano parlato ha un'altra grammatica? », in *Gesprochenes Italienisch in Geschichte und Gegenwart*, G. Holtus & E. Radtke (éd.), Tübingen, Narr, p. 120-150.
- BLANK A. (1997), *Prinzipien des lexikalischen Bedeutungswandels am Beispiel der romanischen Sprachen*, Tübingen, Niemeyer.
- BLANK A. (2001), *Einführung in die lexikalische Semantik für Romanisten*, Tübingen, Niemeyer.
- BLUMENTHAL P. & ROVERE G. (1998), *Wörterbuch der italienischen Verben. Konstruktionen, Bedeutungen, Übersetzungen*, Stuttgart, Klett.
- BOLINGER D. (1977), *Meaning and Form*, Londres – New York, Longman.
- BOSSONG G. (1998), « Le marquage de l'expérient dans les langues d'Europe », in *Actance et Valence dans les langues de l'Europe*, J. Feuillet (éd.), Berlin – New York, Mouton – De Gruyter, p. 259-294.
- BURIDANT C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES.

87. Cf. Hopper & Thompson 1980 ; Sasse 1982 ; Geisler 1988.

88. Cf. Bossong 1998 et Koch 2001b.

89. Bien sûr, il faut signaler l'existence de *j'ai besoin de*, qui réalise du moins l'expérient comme sujet.

- BUSSE W. & DUBOST J.-P. (2^e éd. 1983), *Französisches Verblexikon. Die Konstruktion der Verben im Französischen*, Stuttgart, Klett.
- CHANG I.-L. (1994), « Les constructions dites "impersonnelles" en chinois », *L'Information grammaticale*, 62, p. 36-38.
- CHRISTMANN H.H. (1958), *Lateinisch « calere » in den romanischen Sprachen. Mit besonderer Berücksichtigung des Französischen*, Wiesbaden, Steiner.
- CONTRERAS H. (1976), *A Theory of Word Order with Special Reference to Spanish*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company.
- COSERIU E. (1958), *Sincronía, diacronía e historia. El problema del cambio lingüístico*, Montevideo, Universidad de Montevideo.
- CREISSELS D. (1991), « Approché des constructions asubjectales, improprement désignées comme "impersonnelles" », in *L'impersonnel. Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*, M. Maillard (éd.), Grenoble, CEDITEL, p. 47-57.
- DAMOURETTE J. & PICHON É. (1930-1971), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey, 7 vol. + compléments.
- DANEŠ F. (1964), « A three-level approach to syntax », *Travaux linguistiques de Prague*, 1, p. 225-240.
- DETGES U. (2001), *Grammatikalisierung. Eine kognitiv-pragmatische Theorie am Beispiel romanischer und anderer Sprachen*, Thèse de Doctorat d'État, Tübingen (dactyl.).
- DETGES U. & WALTEREIT R. (2001), « Grammaticalization vs. reanalysis: A semantic-pragmatic account of functional change in grammar », *Zeitschrift für Sprachwissenschaft*, 20, p. 149-193.
- Dictionnaire historique de la langue française*, A. Rey et al. (éd.), Paris, Dictionnaires Le Robert, 3^e éd., 2000.
- DIK S.C. (1977), « Inductive generalisation in semantic change », in *Studies in Descriptive and Historical Linguistics. Festschrift for Winfried P. Lehmann*, P.J. Hopper (éd.), Amsterdam – Philadelphie, Benjamins, p. 283-300.
- DIK S.C. (2^e éd. 1979), *Functional Grammar*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company.
- ESCHMANN J. (1984), *Texte aus dem « français parlé »*, Tübingen, Narr.
- FAARLUND J.T. (1998), « Symétrie et dissymétrie des actants centraux », in *Actance et Valence dans les langues de l'Europe*, J. Feuillet (éd.), Berlin – New York, Mouton – De Gruyter, p. 147-192.

- FEUILLET J. (1996), « Les types de fonctions », in *Lucien Tesnière – Syntaxe structurale et opérations mentales. Actes des deutsch-französischen Kolloquiums anlässlich der 100. Wiederkehr seines Geburtstages Strasbourg 1993*, G. Gréciano & H. Schumacher (éd.), Tübingen, Niemeyer, p. 129-136.
- FILLMORE C.J. (1975), « An alternative to checklist theories of meaning », *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 1, p. 123-131.
- FILLMORE C.J. (1985), « Frames and the semantics of understanding », *Quaderni di semantica*, 4, p. 217-240.
- FOULET L. (3^e éd. 1982), *Petite Syntaxe de l'ancien français*, Paris, Champion.
- FRANTEXT, Institut national de la langue française, *Base textuelle FranText* [<http://zeus.inalf.cnrs.fr/>].
- GEERAERTS D. (1997), *Diachronic Prototype Semantics. A Contribution to Historical Lexicology*, Oxford, Clarendon.
- GEISLER H. (1988), « Das Verhältnis von semantischer und syntaktischer Transitivität im Französischen », *Romanistisches Jahrbuch*, 39, p. 22-32.
- GEORGES K.E. & GEORGES H. (1913), *Ausführliches lateinisch-deutsches Handwörterbuch*, Hannover, Hahn.
- GIVÓN T. (1984-1990), *Syntax. A Functional-Typological Introduction*, Amsterdam – Philadelphie, Benjamins, 2 vol.
- GORZOND I. (1984), *Die Linguistik der unpersönlichen Ausdrücke unter besonderer Berücksichtigung des Französischen*, Tübingen, Narr.
- HALLIDAY M.A.K. (1985), *An Introduction to Functional Grammar*, Londres, Arnold.
- HARRIS A.C. & CAMPBELL L. (1995), *Historical Syntax in Cross-linguistic Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HASPELMATH M. (1998), « Does grammaticalization need reanalysis? », *Studies in Language*, 22, p. 315-321.
- HAUSMANN F.J. (1992), « L'âge du français parlé actuel : bilan d'une controverse allemande », in *Grammaire des fautes et français non conventionnels*, Groupe d'étude en histoire de la langue française (éd.), Paris, Presse de l'École normale supérieure, p. 325-362.
- HÉRIAU M. (1980), *Le Verbe impersonnel en français moderne*, Lille-Paris, Champion, 2 vol.

- HETZRON R. (1975), « The presentative movement or Why the ideal word order is V.S.O.P. », in *Word Order and Word Order Change*, C.N. Li (éd.), Austin – Londres, University of Texas Press, p. 345-388.
- HOPPER P.J. & THOMPSON S.A. (1980), « Transitivity in grammar and discourse », *Language*, 56, p. 251-299.
- HOPPER P. & TRAUOGOTT E.C. (1993), *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JACOB D. (à paraître), « "Possession" zwischen Semasiologie und Onomasiologie », in *Kognitive romanische Onomasiologie und Semasiologie*, A. Blank & P. Koch (éd.), Tübingen, Niemeyer.
- KĘSIK M. (1991), « Impersonnel et progression du texte », in *L'Impersonnel. Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*, M. Maillard (éd.), Grenoble, CEDITEP, p. 183-192.
- KOCH P. (1981), *Verb · Valenz · Verfügung. Zur Satzsemantik und Valenz französischer Verben am Beispiel der Verfügungs-Verben*, Heidelberg, Winter.
- KOCH P. (1991), « Semantische Valenz, Polysemie und Bedeutungswandel bei romanischen Verben », in *Connexiones Romanicae. Dependenz und Valenz in romanischen Sprachen*, P. Koch & T. Krefeld (éd.), Tübingen, Niemeyer, p. 179-306.
- KOCH P. (1994a), « Verbvalenz und Metataxe im Sprachvergleich », in *Valenztheorie – Werden und Wirkung. Wilhelm Bondzio zum 65. Geburtstag*, W. Thielemann & K. Welke (éd.), Münster, Nodus, p. 109-124.
- KOCH P. (1994b), « Dépersonnalisation (et repersonnalisation). À propos de la diachronie des verbes impersonnels », *L'Information grammaticale*, 62, p. 9-11.
- KOCH P. (1995), « Aktantielle "Metataxe" und Informationsstruktur in der romanischen Verblexik (Französisch, Italienisch, Spanisch im Vergleich) », in *Konvergenz und Divergenz in den romanischen Sprachen. Romanistisches Kolloquium VIII*, W. Dahmen et al. (éd.), Tübingen, Niemeyer, p. 115-137.
- KOCH P. (1996a), « La métataxe actancielle. De Tesnière à Busse/Dubost », in *Lucien Tesnière – Syntaxe structurale et opérations mentales. Actes des deutsch-französischen Kolloquiums anlässlich der 100. Wiederkehr seines Geburtstages Strasbourg 1993*, G. Gréciano & H. Schumacher (éd.), Tübingen, Niemeyer, p. 211-224.

- KOCH P. (1996b), « La sémantique du prototype : sémasiologie ou onomasiologie? », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 106, p. 223-240.
- KOCH P. (1998), « Prototypikalität: konzeptuell – grammatisch – linguistisch », in *Grammatische Strukturen und grammatischer Wandel im Französischen. Festschrift für Klaus Hunnius zum 65. Geburtstag*, U.L. Figge, F.-J. Klein & A. Martínez Moreno (éd.), Bonn, Romanistischer Verlag, p. 281-308.
- KOCH P. (1999a), « Frame and contiguity: On the cognitive basis of metonymy and certain types of word formation », in *Metonymy in Language and Thought*, G. Radden & K.-U. Panther (éd.), Amsterdam – Philadelphie, Benjamins, p. 139-167.
- KOCH P. (1999b), « Cognitive aspects of semantic change and polysemy: The semantic space HAVE/BE », in *Historical Semantics and Cognition*, A. Blank & P. Koch (éd.), Berlin – New York, De Gruyter, p. 279-305.
- KOCH P. (2001a), « Metonymy: Unity in diversity », *Journal of Historical Pragmatics*, 2, 2, p. 201-244.
- KOCH P. (2001b), « As you like it. Les métataxes actancielles entre Expérient et Phénomène », in *La Valence, perspectives romanes et diachroniques*, L. Schøsler (éd.), Stuttgart, Steiner, p. 59-81.
- KOCH P. (à paraître, a), « Metataxe bei Lucien Tesnière », in *Dependenz und Valenz. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, V. Ágel et al. (éd.), Berlin – New York, De Gruyter, article 16.
- KOCH P. (à paraître, b), « From subject to object and from object to subject: (de)personalization, floating and reanalysis in presentative verbs », in *Romance Objects*, R. Simone & G. Fiorentino (éd.), Berlin – New York, Mouton – De Gruyter.
- KOCH P. & OESTERREICHER W. (1990), *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*, Tübingen, Niemeyer.
- KÖHLER W. (1947), *Gestalt Psychology. An Introduction to New Concepts in Modern Psychology*, New York, Liveright.
- KUNSTMANN P. (1990), *Le Relatif-Interrogatif en ancien français*, Genève, Droz.
- LAKOFF G. (1987), *Women, Fire, and Dangerous Things. What Categories Reveal about the Mind*, Chicago – Londres, University of Chicago Press.

- LAMBERT P.-Y. (1998), « L'impersonnel », in *Actance et Valence dans les Langues de l'Europe*, J. Feuillet (éd.), Berlin – New York, Mouton – De Gruyter, p. 295-345.
- LANG J. & NEUMANN-HOLZSCHUH I. (éd.) (1999a), *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, Tübingen, Niemeyer.
- LANG J. & NEUMANN-HOLZSCHUH I. (1999b), « Reanalyse und Grammatikalisierung. Zur Einführung in diesen Band », in *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, J. Lang & I. Neumann-Holzschuh (éd.), Tübingen, Niemeyer, p. 1-17.
- LANGACKER R.W. (1977), « Syntactic reanalysis », in *Mechanisms of Syntactic Change*, C.N. Li (éd.), Austin, University of Texas Press, p. 57-139.
- La Queste del Saint Graal* (2^e éd., 1980), A. Pauphilet (éd.), Paris, Champion.
- LAZARD G. (1981), « Les structures de la phrase », in *Compréhension du langage. Actes du colloque international et multidisciplinaire*, Créteil 25-27 septembre 1980, J. Barbizet (éd.), Paris, Didier, p. 43-45.
- LAZARD G. (1994a), *L'Actance*, Paris, PUF.
- LAZARD G. (1994b), « L'actant H : sujet ou objet ? », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 89, p. 1-28.
- LAZARD G. (1998), « Définition des actants dans les langues européennes », in *Actance et Valence dans les langues de l'Europe*, J. Feuillet (éd.), Berlin – New York, Mouton – De Gruyter, p. 11-146.
- Le Grand Robert de la langue française*, A. Rey (éd.), Paris, Dictionnaires Le Robert, 2^e éd. 1987, 9 vol.
- LEICHT H. (1908), *Morphologie und Semasiologie der französischen Verben faillir und falloir*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Kiel (dactyl.).
- LIHN JENSEN B. (1986), « Clitico di soggetto, il clitico "ne" in italiano? », *Mémoires de la Société néophilologique de Helsinki*, 44, p. 147-157.
- MANOLIU-MANEA M. (1985), *Tipologia e historia. Elementos de sintaxis comparada románica*, Madrid, Gredos.
- MARCHELLO-NIZIA C. (1995), *L'Évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, Colin.
- METZGER W. (1986), *Gestaltpsychologie. Ausgewählte Werke aus den Jahren 1950 bis 1982*, M. Stadler & H. Crabus (éd.), Francfort-sur-le-Main, Kramer.

- MOIGNET G. (2^e éd. 1984), *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- OESTERREICHER W. (1991), « Verbalenz und Informationsstruktur », in *Connexiones romanicae. Dependenz und Valenz in romanischen Sprachen*, P. Koch & T. Krefeld (éd.), Tübingen, Niemeyer, p. 349-384.
- PAUL H. (8^e éd. 1968), *Prinzipien der Sprachgeschichte*, Tübingen, Niemeyer.
- PREUSLER W. (1957), « Unpersönlich und subjektlos », in *Beiträge zur Einheit von Bildung und Sprache im geistigen Sein. Festschrift zum 80. Geburtstag von Ernst Otto*, G. Haselbach & G. Hartmann (éd.), Berlin, De Gruyter, p. 164-172.
- RAIBLE W. (1971), « "Thema" und "Rhema" im französischen Satz », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 81, p. 208-224.
- RICKARD P. (1970), « *(Il) estuet, (il) convient, (il) faut* and their constructions in Old and Middle French », in *The French Language. Studies presented to Lewis Charles Harmer*, T.G.S. Combe & P. Rickard (éd.), Londres, Harrap, p. 65-92.
- RIVIÈRE N. (1981), *La Construction impersonnelle en français contemporain*, Paris, Jean Favard.
- ROBERTS I. (1993), *Verbs and Diachronic Syntax. A Comparative History of English and French*, Dordrecht, Kluwer.
- SASSE H.-J. (1982), « Subjektprominenz », in *Fakten und Theorien. Festschrift für Helmut Stimm zum 65. Geburtstag*, S. Heinz (éd.), Tübingen, Narr, p. 267-286.
- SCHØSLER L. (1984), *La Déclinaison bicasuelle de l'ancien français. Son rôle dans la syntaxe de la phrase, les causes de sa disparition*, Odense, Odense University Press.
- SEEFRAENZ-MONTAG A.V. (1983), *Syntaktische Funktionen und Wortstellungsveränderungen. Die Entwicklung « subjektloser » Konstruktionen in einigen Sprachen*, Munich, Fink.
- SEILER H. (1983), *Possession as an Operational Dimension of Language*, Tübingen, Narr.
- TAYLOR J.R. (2^e éd. 1995), *Linguistic Categorization. Prototypes in Linguistic Theory*, Oxford, Clarendon.
- TESNIÈRE L. (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- TIMBERLAKE A. (1977), « Reanalysis and actualization in syntactic change », in *Word Order and Word Order Change*, C.N. Li (éd.), Austin – Londres, University of Texas Press, p. 141-177.

- TOBLER A. (2^e éd. 1902), « Subjektloses *faut* und *fait* », in *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, vol. I, Leipzig, Hirzel, p. 213-218.
- TOBLER A. & LOMMATZSCH E. (1925-...), *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin, Weidman (vol. I et II) – Steiner (vol. III et suiv.).
- ULRICH M. (1985), *Thetisch und Kategorisch. Funktionen der Anordnung von Satzkonstituenten am Beispiel des Rumänischen und anderer Sprachen*, Tübingen, Narr.
- UNGERER F. & SCHMID H.J. (1996), *An Introduction to Cognitive Linguistics*, Londres – New York, Longman.
- WALTEREIT R. (1998), *Metonymie und Grammatik. Kontiguitätsphänomene in der französischen Satzsemantik*, Tübingen, Niemeyer.
- WALTEREIT R. (1999), « Reanalyse als metonymische Prozeß », in *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, J. Lang & I. Neumann-Holzschuh (éd.), Tübingen, Niemeyer, p. 19-29.
- WANDRUSZKA U. (1982), *Studien zur italienischen Wortstellung. Wortstellung – Semantik – Informationsstruktur*, Tübingen, Narr.
- WERTHEIMER M. (1922-1923), « Untersuchungen zur Lehre von der Gestalt », *Psychologische Forschungen*, 1, p. 47-58.